

325

MAI 2016

# Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

## *Budget 2016 : tout comprendre*

Page 13

## *Retour en images sur le week-end italien*

Page 4

## *Trophées des services à la personne*

Page 30

  
caluire  
et Cuire

[www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)



## LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les 25 et 26 mai 2016, la Ville de Caluire et Cuire organise une série de conférences et débats autour d'une figure emblématique de notre histoire communale: le symbole de la Résistance et Préfet de la République, Jean Moulin.

Son action, son sens des responsabilités, son engagement individuel au service des valeurs de la République, ont été exemplaires. Aussi, souhaitant nourrir la réflexion autour de ce thème, la municipalité crée « les Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin ».

Cette série d'événements (colloques, ateliers, tables-rondes, etc.) s'adresse aux élus, aux fonctionnaires, aux spécialistes (mercredi 25 mai) mais principalement au grand public et à tous les Caluirards: chacun doit pouvoir y trouver matière à réflexion comme à évolution de ses pratiques professionnelles et de ses engagements.

Nous vous donnons donc rendez-vous le jeudi 26 mai, pour une journée grand public autour de la responsabilité individuelle de chacun en général, et des fonctionnaires en particulier, dans la défense des valeurs de la République. Elle verra se succéder des personnalités venues d'horizons divers.

Notre ville de Caluire et Cuire se devait d'être à la pointe de la défense des valeurs de la République.

**Philippe Cochet,**  
Député-Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Philippe Cochet — RÉDACTION Service communication — A. Ballet — J. Galland  
PHOTOGRAPHIES Service communication — L. Calistri — S. Thabouret — Thinkstock — S. Sang — Shutterstock — Fotolia  
CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Sphère Publique  
IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



10-31-2331 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



**04** RETOUR EN IMAGES  
Le Repas dell'amicizia

**06** RETOUR EN IMAGES  
10 ans, ça se fête!

**08** RETOUR EN IMAGES  
Bien plus qu'une chasse aux œufs!

**10** RETOUR EN IMAGES

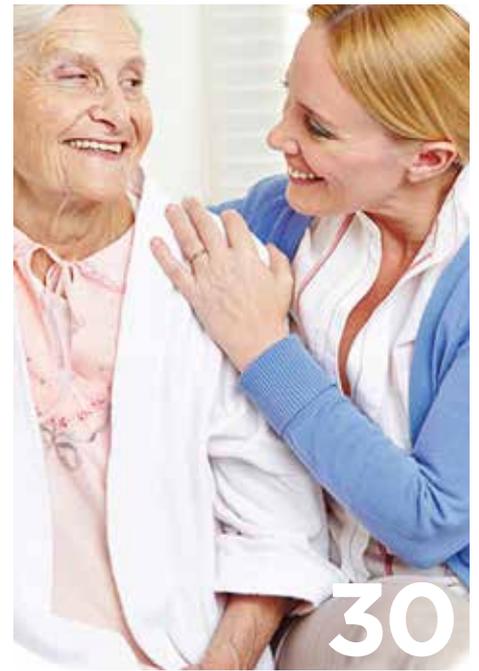


**12** ÉDUCATION  
Rentrée scolaire 2016-2017

**13** DOSSIER  
Budget 2016

**26** EN BREF

**30** ACTUS  
Trophées des services  
à la personne



**32** HISTOIRE  
Histoire et patrimoine  
de Caluire et Cuire

**36** TRIBUNES

**38** BIBLIOTHÈQUE

**39** AGENDA

**51** BLOC-NOTES



LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL, DES **poissons**  
**polissons** SE SONT INVITÉS PARMIS LES  
ENFANTS DE LA CRÈCHE MUNICIPALE TOM POUCE...



## Repas dell'amicizia

C'est sur un air de *dolce vita* que s'est déroulé le Repas de l'amitié cette année... Plus de 1500 convives se sont pressés au traditionnel déjeuner offert par la Municipalité, comme chaque année, aux Caluirards âgés de plus de 70 ans. Une belle journée placée sous le signe du partage, de la convivialité et... de l'Italie!

Mais recevoir plus de 1500 invités à déjeuner ne s'improvise pas, et la municipalité préparait depuis de nombreux mois cette manifestation!

**RETOUR SUR UNE ORGANISATION BIEN RODÉE ET UNE JOURNÉE AUX COULEURS DE L'ITALIE !**



**J -10 À J -4 : MONTAGE DU CHAPITEAU PAR L'ENTREPRISE ET LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE SUR L'ESPLANADE DE LA MAIRIE.**

**J-3 : INSTALLATION DES TABLES ET DE LA SCÈNE SOUS LE CHAPITEAU.**



**J-3 À J-1 : LA DÉCORATION ET LE DRESSAGE DE LA TABLE, UN TRAVAIL MINUTIEUX ET SOIGNÉ ASSURÉ CONJOINTEMENT PAR LES AGENTS DU SERVICE COMMUNICATION ET LES BÉNÉVOLES.**



**JOUR J : DE L'ACCUEIL DES CONVIVES MIS EN MUSIQUE PAR L'HARMONIE DE NICHELINO, AU BAL FINAL QUI EN A RÉJOUI PLUS D'UN, EN PASSANT PAR LE REPAS PRÉPARÉ PAR LES AGENTS DE LA RESTAURATION MUNICIPALE ET SERVI PAR 130 BÉNÉVOLES, JUSQU'À L'ANIMATION SPÉCIALE « ITALIE », LA JOURNÉE A TRANSCENDÉ LES GÉNÉRATIONS CALUIRARDÈS ET NICHELINESI DANS UNE BONNE HUMEUR CHALEUREUSE ET CONTAGIEUSE.**



**AVANT LE REPAS, UN ACCUEIL PARTICULIER, SUR LA SCÈNE DU CHAPITEAU, METTAIT À L'HONNEUR TROIS AÎNÉS FÊTANT LEUR ANNIVERSAIRE (DONT UN DE 103 ANS), UN MÉNAGE CALUIRARD CÉLÉBRANT SES NOCES DE DIAMANT (60 ANS DE MARIAGE !) ET LE CENTENAIRE DE L'UN DES CONVIVES QUI RECEVAIL, À CETTE OCCASION, LA MÉDAILLE DE LA VILLE.**



## 10 ans, ça se fête!

L'Italie était à l'honneur dimanche 3 avril dernier sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. La Municipalité avait en effet décidé d'organiser un village italien en partenariat avec le Comité de jumelage, afin de célébrer les 10 ans du jumelage entre Caluire et Cuire et la commune italienne de Nichelino.

Le jumelage entre notre commune et celle de Nichelino fête son 10<sup>e</sup> anniversaire cette année, et c'est un air transalpin de convivialité, de réjouissances et de culture qui a soufflé sur la ville début avril pour célébrer cette décennie d'amitié franco-italienne.



**DÉGUSTATIONS!** CHARCUTERIE, VINS, FROMAGES, GLACES CRÉMEUSES, PÂTES, PIZZAS, PANETTONE, GRESSINS, AMARETTI, *COLOMBA DI PASQUA* (BRIOCHE MANGÉE TRADITIONNELLEMENT À PÂQUES EN ITALIE)... LES VISITEURS ONT PU DÉGUSTER OU ACHETER DES PRODUITS ITALIENS PROPOSÉS PAR DES COMMERÇANTS CALUIRARDS ET NICHELISENI.





LE DÉPUTÉ-MAIRE, **PHILIPPE COCHET**, A EU LA PRIMEUR DE DÉCOUPER ET DÉGUSTER LA FAMEUSE CROSTATATA, TARTE TYPIQUEMENT ITALIENNE, SUR LAQUELLE FIGURAIT LA MENTION « 10 ANS DE JUMELAGE BON ANNIVERSAIRE ».



**ANIMATIONS**  
SOUS LE CHAPITEAU, DES DANSEURS ITALIENS, LA CHORALE **MI.RE.LA**, LE CHŒUR D'HOMMES **LES ALPINI** ET L'**HARMONIE DE NICHELINO** ONT ASSURÉ L'ANIMATION AVEC TALENT ET ENTHOUSIASME PENDANT TOUTE LA DURÉE DU VILLAGE ITALIEN.



LA CÉLÉBRATION DE L'AMITIÉ FRANCO-ITALIENNE S'EST POURSUIVIE TOUT AU LONG DE LA SEMAINE AVEC DES ANIMATIONS PROPOSÉES EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE: REPAS ITALIENS DANS LES CANTINES SCOLAIRES DE LA COMMUNE, COURS D'ITALIEN DANS CERTAINES ÉCOLES, EXPOSITION DANS LA CHAPELLE DE L'HÔTEL DE VILLE D'ŒUVRES RÉALISÉES PAR DES ARTISTES NICHELISENI...

## Dieci anni!

Voici 10 ans, les élus du Conseil municipal des jeunes imaginent un échange durable avec une ville européenne... Au gré des rencontres et des contacts, le choix se fait très vite: ce sera Nichelino, ville italienne de 49 000 habitants, nichée en limite de Turin, comme Caluire et Cuire l'est aux frontières de Lyon. Une ville plutôt ouvrière, diverse et riche de ses habitants venus de toute l'Italie pour travailler chez Fiat.

Rapidement, à la gestion municipale de ce jumelage succède celle d'une association: le Comité de Jumelage, qui naît en 2006, et dont la première présidente est Monique Belasco. Celle-ci créera avec son équipe et avec Nichelino une véritable dynamique de rencontres, de voyages et d'échanges de toutes sortes, dans le respect des objectifs initiaux: favoriser les échanges culturels, sociaux, scolaires et sportifs, pour une meilleure connaissance réciproque entre les habitants des deux villes.

« À 4 heures de bus l'une de l'autre, nos villes peuvent aisément se retrouver » se réjouissent l'actuel président, Claude Demougeot, et le très actif responsable de la commission loisirs-animation, Pierre Ferraro. Voyages annuels en Italie (le Delta du Pô en 2016), déplacements à Nichelino lors de manifestations et fêtes locales (comme la San Matteo, patron de la ville, en septembre), accueil de Nicheliseni dans notre commune... Les rencontres et les échanges sont nombreux et enrichissants!

### PARLI ITALIANO?

À Caluire et Cuire, les adhérents peuvent prendre des cours d'italien (niveaux débutant à confirmé) ou participer à un groupe de conversation. De plus, le Comité de Jumelage, avec l'aide de la Municipalité, vient soutenir les associations qui se rendent à Nichelino, organise des conférences sur l'Italie (en mai, le cinéma de Visconti, par Mauro Cos), propose des ateliers cuisine et rassemble bien sûr régulièrement ses adhérents pour faire vivre ce jumelage et lui promettre encore d'autres décades aussi réussies que celle qui s'achève. Bon anniversaire, *buon compleanno!*

.....

Informations pratiques

**Comité de jumelage**

3, rue Jean-Moulin

[www.comitejumelagecaluireetcuire.fr](http://www.comitejumelagecaluireetcuire.fr)



# Bien plus qu'une chasse aux œufs !

Environ 1 200 enfants, âgés de 2 à 11 ans, ont participé à la chasse aux œufs organisée par la Ville de Caluire et Cuire le lundi 28 mars dernier.

ARMÉS DE LEUR PARAPLUIE, LES PARENTS N'ONT PAS RENONCÉ À AMENER LEURS ENFANTS, MALGRÉ LE MAUVAIS TEMPS.



IL S'AGISSAIT, BIEN SÛR, DE DÉBUSQUER LES CENTAINES D'ŒUFS CACHÉS UN PEU PARTOUT, ET CERTAINS PETITS CHASSEURS SE SONT MONTRÉS TRÈS DOUÉS.



MAIS D'AUTRES ACTIVITÉS ATTENDAIENT AUSSI LES ENFANTS : ANIMAUX SAUTEURS, TYROLIENNES, PARCOURS AVENTURE, TRAMPOLINE, CONFECTION DE COCOTTES, MAQUILLAGE, JEUX EN BOIS...

# Retour en images



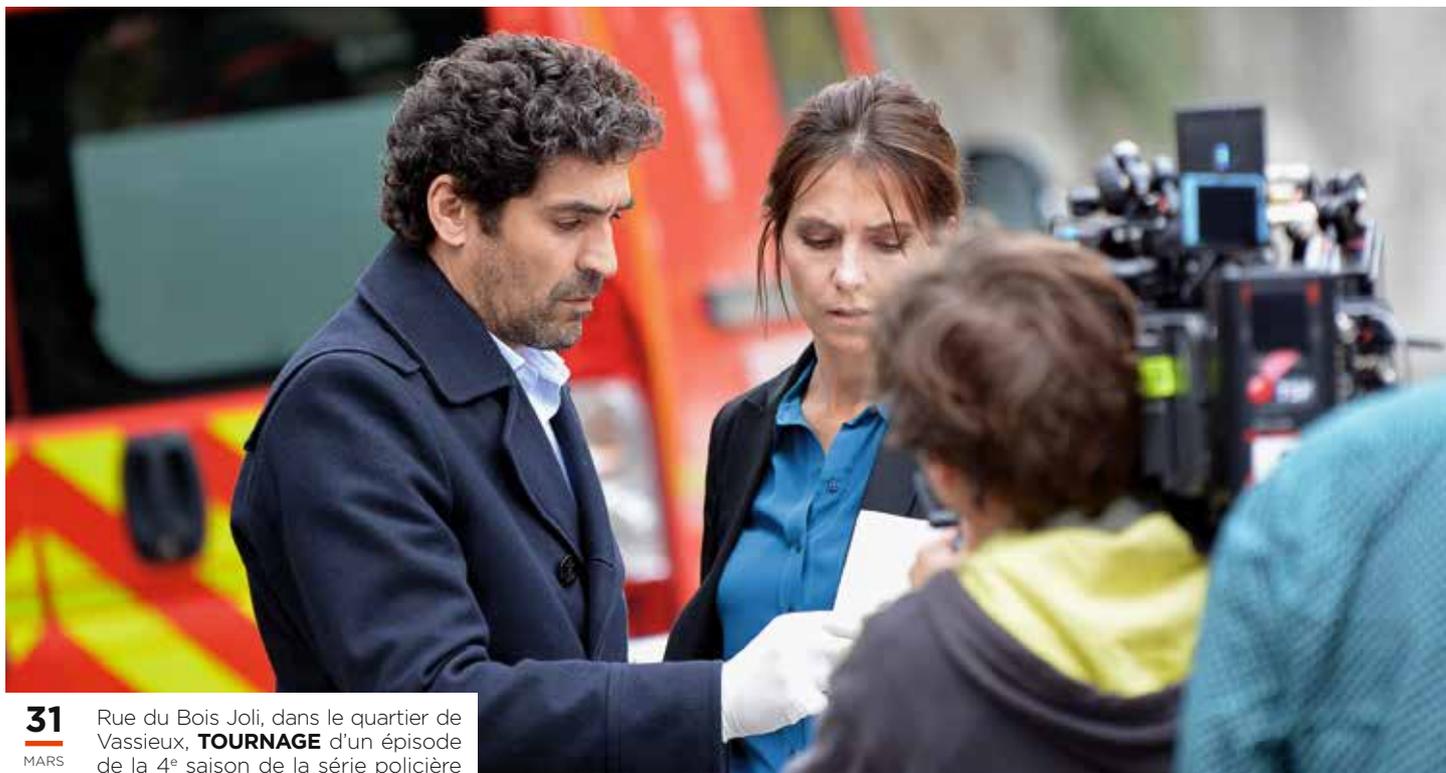
**23** Plus de 100 personnes et 11 intervenants ont participé à la journée organisée par le Conseil local de santé mentale autour du thème « **SANTÉ MENTALE, SANTÉ PHYSIQUE, UN LIEN VITAL** ».

MARS



**19** Les jeunes élus du **CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS** ont visité l'Assemblée nationale.

MARS



**31** Rue du Bois Joli, dans le quartier de Vassieux, **TOURNAGE** d'un épisode de la 4<sup>e</sup> saison de la série policière « Chérif », diffusée sur France 2.

MARS



**31**  
MARS

Le comédien **FRANÇOIS MOREL** s'est illustré sur la scène du Radiant-Bellevue dans son dernier spectacle « La fin du monde est pour demain », une création à l'humour décalé, absurde, léger et tendre.



**3**  
AVRIL

Les amoureux de la petite reine, de tous âges, se sont retrouvés pour une belle randonnée à vélo à l'occasion de la traditionnelle **CASTELLANNE** organisée par la section cyclotourisme de l'Association sportive de Caluire (ASC).



**6**  
AVRIL

La Ville a remis des trophées aux **MÉDAILLÉS MONDIAUX D'AVIRON** des 3 clubs caluirards.

**13**  
AVRIL

**INAUGURATION DE LA FRESQUE DE LA RIVETTE**, un excellent exemple de projet collaboratif et transverse entre le Centre Social et Culturel de Caluire, Lyon Métropole Habitat, les A.J.D et le Foyer Notre Dame des Sans-Abri, soutenu par l'État, la Ville de Caluire et Cuire et la CAF du Rhône.



## Rentrée scolaire 2016-2017:

### Nouveautés concernant les inscriptions aux temps périscolaires

Attention, les inscriptions aux temps périscolaires pour l'année prochaine auront lieu jusqu'au 15 juillet. Cette anticipation des inscriptions permettra à la Ville d'organiser un accueil sécurisé et de qualité dès le premier jour, de constituer les équipes d'animateurs et de prévoir les activités périscolaires pour le mois de septembre.

#### QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Les inscriptions pour les temps périscolaires de la prochaine année scolaire (2016-2017) auront lieu **du 9 mai au 15 juillet 2016**.

.....

#### CAS PARTICULIERS

Après le 15 juillet 2016, les inscriptions ne seront possibles que dans les cas suivants:

- changement de situation professionnelle ou personnelle. *Une justification écrite vous sera demandée.*
- enfants ne remplissant pas les conditions d'inscriptions aux temps périscolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2016. *L'inscription sera possible dès que les conditions d'inscription seront remplies.*

À compter du 16 août 2016, il sera possible d'apporter des modifications à ces inscriptions, dans les conditions prévues au règlement intérieur\*.

#### COMMENT L'INSCRIRE ?

- Sur le portail Citoyen de la Ville: [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

En créant votre compte et votre espace famille (voir encadré) vous gagnerez beaucoup de temps et n'aurez pas besoin de vous déplacer!

- **Autour de SimpliCité**

Hôtel de Ville: place du Dr Frédéric Dugoujon, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

.....

**Contacts**  
**Service SimpliCité**  
04 78 98 88 00



#### Quels sont les différents temps périscolaires organisés par la mairie ?

- Accueil du matin,
- restauration municipale,
- activités « déclics », de 16h à 17h,
- étude (en élémentaire) ou garderie (en maternelle), de 17h à 18h,
- garderie le mercredi, de 11h30 à 12h30.

#### Pourquoi créer un compte sur le Portail citoyen ?

La Ville vous conseille de créer un compte sur le Portail citoyen et d'activer votre espace famille afin de pouvoir :

- enregistrer toutes les informations concernant votre foyer (adresse, nombre d'enfants, noms et prénoms...) pour ne pas avoir à les renseigner à chaque démarche,
- modifier les jours d'inscription de vos enfants aux temps périscolaires (dans le respect des délais stipulés dans le règlement intérieur\*).

#### COMMENT PROCÉDER ?

1. Rendez-vous sur [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr), cliquez sur le bouton bleu « Vos démarches », puis sur « démarches pour vos enfants ».
2. Rendez-vous ensuite dans la rubrique « Vous n'avez pas encore de compte ? » et laissez-vous guider...

\* Règlement intérieur téléchargeable sur le site de la Ville [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

# BUDGET 2016



**dossier  
spécial**

**Le 25 mars dernier, le Conseil municipal de la Ville de Caluire et Cuire a voté le budget 2016 de la commune. Il s'élève cette année à 53,61 millions d'euros. Dans un contexte économique difficile, marqué par une baisse drastique des dotations de l'État, les élus et les services municipaux ont dû redoubler d'efforts et d'imagination pour élaborer un budget responsable et respectueux de l'argent public, où chaque euro est dépensé au mieux, dans l'intérêt des Caluirards.**

Comment est élaboré le budget? D'où viennent les recettes? Où va l'argent? Quelles sont les contraintes financières qui pèsent sur le budget de la commune? Retrouvez les réponses à ces questions, et à bien d'autres encore, dans les pages suivantes...

# COMPRENDRE LE BUDGET DE LA COMMUNE



## Qu'est-ce que le budget ?

Préparé par le maire de la commune et approuvé par le Conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Ville pour une année civile. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par une nouvelle délibération.

*NB : Le document officiel répertoriant toutes les recettes et les dépenses prévues par la Ville de Caluire et Cuire pour 2016 est public. Il est téléchargeable sur le site de la Ville : [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)*

## Sincérité

Les recettes et les dépenses doivent être évaluées au plus juste selon les informations connues.

## Annualité

Le budget est élaboré pour une année civile: l'exercice budgétaire commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

## Universalité

L'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Savez-vous pourquoi, lorsque vous payez le centre de loisirs par exemple, vous devez faire le chèque à l'ordre du « Trésor public » ?

Dans les communes (comme dans toutes les collectivités territoriales), le budget est gouverné par un principe fondamental : la séparation de l'ordonnateur et du comptable.

**L'ordonnateur**, c'est le maire ou son adjoint(e) aux finances (pour les communes). Il donne l'ordre d'engager les dépenses et de recouvrer les recettes, mais ne peut pas manipuler les fonds publics. Le **comptable public** est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications de l'ordonnateur. C'est un fonctionnaire de l'État, dépendant du corps des comptables du Trésor, qui est le seul habilité à manipuler l'argent de la municipalité et qui en est responsable sur ses deniers propres.

## Comment et par qui est élaboré le budget ?

### LA CONSTRUCTION DU BUDGET



## Unicité

Toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur un document unique regroupant toutes les opérations budgétaires et financières de la collectivité.

## Équilibre

Les dépenses prévues doivent être exactement égales aux recettes prévues, pour chaque section du budget.

### POUR ALLER PLUS LOIN

La Préfecture exerce un contrôle de légalité et non d'opportunité, ce qui signifie qu'elle s'assure que les règles et les lois relatives à l'élaboration budgétaire ont été respectées, mais ne peut en aucun cas donner son avis sur les choix opérés.

## De quoi est composé le budget ?

**LE BUDGET SE PRÉSENTE EN DEUX PARTIES, CHACUNE ÉTANT COMPOSÉE DE RECETTES ET DE DÉPENSES.**

### La section de fonctionnement : assurer le quotidien

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien et concerne le fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent par exemple aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État...

Les dépenses de fonctionnement sont notamment constituées des salaires du personnel municipal, de l'entretien des bâtiments communaux, des achats de matières premières et de fournitures, des subventions versées aux associations, etc.

*NB : En comptabilité privée, cette section correspond globalement au compte d'exploitation.*

### La section d'investissement : préparer l'avenir

Contrairement à la section de fonctionnement, qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des recettes ou dépenses à caractère exceptionnel.

Les recettes d'investissement correspondent par exemple à des taxes perçues en lien avec les permis de construire ou à des subventions d'investissement perçues.

Les dépenses d'investissement d'une ville regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

C'est au travers de sa politique d'investissement qu'une municipalité infléchit durablement le futur de sa ville.

*NB : En comptabilité privée, cette section retrace les mouvements de l'année au bilan.*

## BUDGET DE LA COMMUNE

EN BREF

### Fonctionnement

Pour assurer le quotidien et les affaires courantes

Recettes = Dépenses

### Investissement

Pour préparer l'avenir

Recettes = Dépenses

DICO

A-Z

### BUDGET PRIMITIF (BP)

Premier document du cycle budgétaire annuel de la collectivité, il répertorie toutes les recettes et les dépenses *prévues* pour l'année.

### COMPTE DE GESTION

Document réalisé par le comptable public et répertoriant toutes les dépenses et les recettes réalisées par la

collectivité au cours de l'année. À l'issue de l'exécution du budget, il permet à l'ordonnateur et au comptable de vérifier la cohérence de leur comptabilité respective.

### COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

Document qui répertorie les recettes et les dépenses *réellement effectuées* au cours de l'année. Le CA 2016 sera présenté début 2017, à l'issue de l'exécution du budget 2016.

# ET À CALUIRE ET CUIRE, ÇA DONNE QUOI ?

## Le mot de Nathalie Mérand Delerue, adjoite aux finances.



« Le budget 2016 de la Ville de Caluire et Cuire s'inscrit dans un contexte national particulièrement difficile, notamment pour les collectivités locales, mises à contribution par l'État dans le cadre de son plan de redressement des finances publiques.

La Ville de Caluire et Cuire n'y échappe pas, elle est même doublement pénalisée pour sa gestion économe. Elle doit en effet faire face à la baisse drastique des aides de l'État d'une part, et à l'augmentation constante de sa contribution au Fonds de péréquation d'autre part. Ces deux facteurs minorent les recettes de la Ville de 1 200 000 euros pour 2016.

C'est en tenant compte de ces deux contraintes que nous avons élaboré

le budget 2016, dans une optique d'optimisation et de rationalisation des coûts, déjà engagée depuis plusieurs années.

Nous avons examiné chaque dépense et chaque action, afin d'en évaluer la pertinence et la légitimité. Par ailleurs, le député-maire et moi-même, avons demandé aux élus et aux services de proposer des solutions permettant de réaliser des économies, tout en maintenant, et même en optimisant, la qualité des services proposés aux Caluirards.

Grâce à cette réflexion collective, la Municipalité peut continuer à respecter son engagement en n'augmentant pas ses taux d'impôts locaux, afin de préserver le pouvoir d'achat des Caluirards. »

## Budget 2016 : les chiffres

**53,61 millions d'euros**

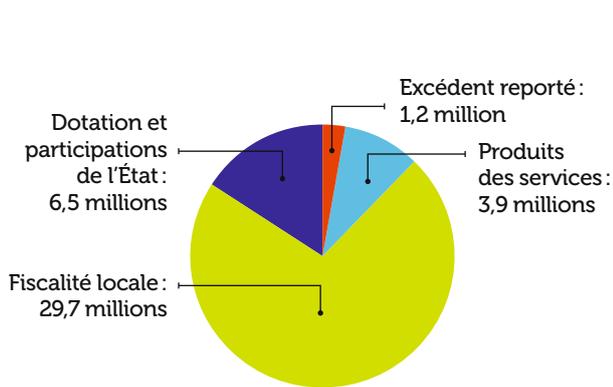
Section fonctionnement: 41 566 267,19 euros

Section investissement: 12 044 654,31 euros

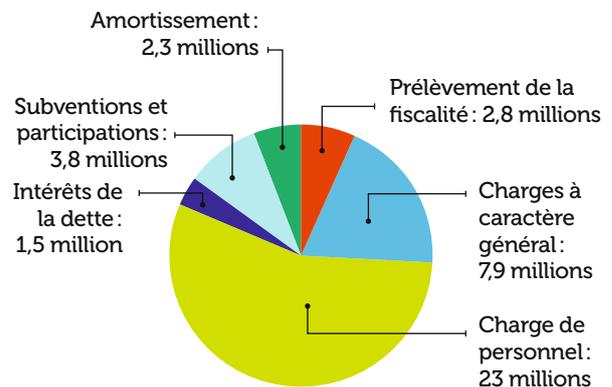
(Voir définitions de section de fonctionnement et de section d'investissement en pages précédentes).

**Mais d'où viennent ces recettes ? Et où vont les dépenses ?**

### FONCTIONNEMENT : 41 566 267,19 EUROS

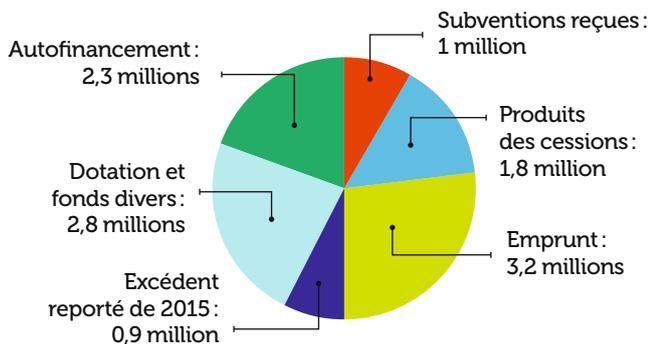


**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

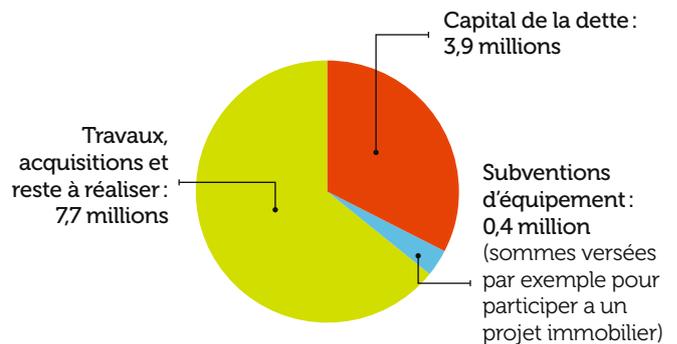


**LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

### INVESTISSEMENT : 12 044 654,31 EUROS



**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**



**LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

“ Un budget marqué par le sérieux et la maîtrise de notre gestion, qui nous permettra de tenir tous nos engagements malgré une conjoncture historiquement difficile. ”

Philippe Cochet, député-maire

DICO



#### AUTOFINANCEMENT

Capacité de la Ville à financer ses propres investissements ou à rembourser sa dette, sans avoir recours à l'emprunt.

## Une double contrainte pour Caluire et Cuire

### UNE BAISSÉ DRASTIQUE DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT...

Les aides financières (**dotations et subventions**) versées par l'État aux collectivités territoriales ont notamment pour objectif de participer à leur fonctionnement courant, de les aider à investir et de compenser l'accroissement des charges dû au transfert des compétences de l'État vers les collectivités (décentralisation).

Mais, pour résorber son déficit, la France doit réduire ses dépenses publiques de 50 milliards d'euros et l'**État demande aux collectivités territoriales de participer à l'effort** en diminuant de 11 milliards d'euros le montant des aides qui leur seront versées entre 2015 et 2017.

**Pour Caluire et Cuire, cela représente une perte cumulée de 10 000 000 euros entre 2014 et 2020!**

### ... ET UNE CONTRIBUTION TOUJOURS PLUS GRANDE AU TITRE DE LA PÉRÉQUATION

Pour réduire les écarts de ressources, et donc les inégalités, entre les communes, l'État a mis en place un mécanisme de redistribution appelé **péréquation**. Avec ce système, les communes qui bénéficient des ressources fiscales les plus importantes doivent en reverser une partie aux communes les moins favorisées. Ce prélèvement se fait à travers la participation de la commune au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).

Dans un contexte de réduction des aides de l'État aux collectivités, il a été prévu de développer cette péréquation dite « horizontale » (sans contribution de l'État): c'est ainsi que le montant des prélèvements imposés à Caluire et Cuire au titre de la péréquation ne cesse d'augmenter. Depuis 2012, notre contribution a été multipliée par 10. Caluire et Cuire versera 430 000 euros en 2016 contre 43 000 euros en 2012.

**Caluire et Cuire recevra**  
- 800 000  
**euros de dotation**

**Caluire et Cuire versera**  
+ 430 000  
**euros de participation au titre de la péréquation**

UNE BAISSÉ DES AIDES  
NON COMPENSÉE PAR UNE  
HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

Entre 2008 et 2015, cette baisse des dotations avait déjà représenté une baisse de 2,25 millions d'euros pour la Ville. Pour compenser cette perte, elle aurait pu augmenter la part des impôts locaux qui lui revient de 9 %... Mais la Municipalité a refusé cette solution de facilité qui aurait fait peser sur les ménages caluirards le poids de la dette publique. Grâce à une bonne anticipation et à la mise en place d'un plan d'économies visant à diminuer les charges de fonctionnement, elle a pu tenir ses engagements et continuera à les tenir.

DICO

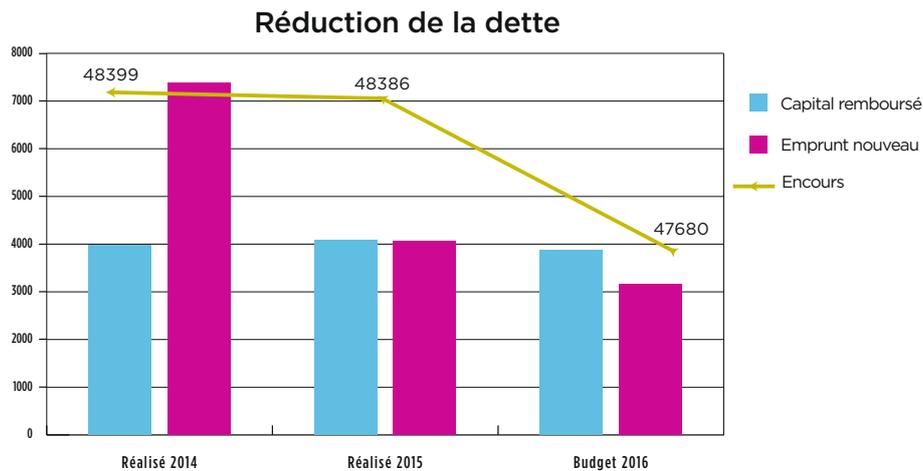


#### PÉRÉQUATION

C'est un système de redistribution qui vise à compenser financièrement les inégalités de richesses entre les territoires.

#### DOTATIONS DE L'ÉTAT

Ce sont les aides financières de l'État distribuées aux collectivités pour leur fonctionnement et leurs investissements. Elles compensent également les transferts de compétences ou éventuels manques à gagner.



## Quid de la dette ?

Grâce à une gestion active de son patrimoine et à des économies réalisées sur son fonctionnement, la Ville de Caluire et Cuire peut financer directement la grande majorité de ses investissements et n'a recours à l'emprunt que pour financer environ un tiers de ceux-ci. Par ailleurs, la Ville a fait le choix raisonnable d'emprunts à taux sécurisés, bas et non toxiques. Son endettement est donc sain.

“ Pour ce qui est de notre objectif de désendettement, la décruce est amorcée. L'encours sera en baisse, puisque grâce à une gestion active du patrimoine communal, nous recourrons moins à l'emprunt et préservons notre capacité d'autofinancement tout en augmentant notre patrimoine.”

**Nathalie Mérand Délerue**, adjointe aux finances

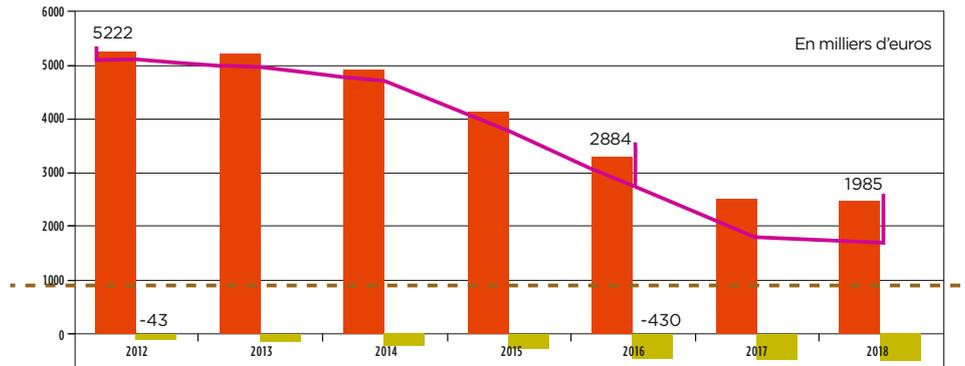
### L'EMPRUNT, UNE JUSTE RÉPARTITION DE L'EFFORT

L'emprunt étale sur de nombreuses années le financement des investissements pour une participation de tous et une juste répartition de l'effort. Prenons l'exemple de la salle Métropolis qui vient d'ouvrir ses portes. Imaginez que la Ville l'ait financée sans recours à l'emprunt. Cela signifierait qu'un Caluirard quittant la commune aujourd'hui aurait payé un équipement dont il n'a pas, ou peu, pu se servir... A contrario, la famille qui s'installerait dans la commune au cours de l'année en disposerait sans avoir eu à participer à son financement.

➔ 7,7 millions

C'est le montant en euros qui sera consacré aux travaux en 2016. La Ville financera près de 60% de cette somme grâce à ses recettes propres (4,5 millions) sans recours à l'emprunt.

## Baisse de la DGF et hausse du FPIC



Voici ce que représente le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, cumulé avec la contribution de la commune au redressement des finances publiques qui ampute notre DGF.

### DITES-MOI POURQUOI !

Pourquoi la Municipalité annonce qu'elle n'a pas augmenté les impôts locaux depuis 13 ans, alors que ma taxe d'habitation a augmenté ?

Deux phénomènes peuvent expliquer l'augmentation des impôts locaux :

**1/** La revalorisation de la valeur locative : c'est sur cette valeur que s'appliquent les différents taux. Donc lorsque celle-ci augmente, le résultat final augmente mécaniquement, même si le taux n'a pas changé.

**2/** L'impôt local est réparti entre plusieurs collectivités territoriales. Ainsi, la taxe d'habitation est partagée entre la Commune, mais aussi le groupement de communes : Métropole et Sygerly (Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région de Lyon).

La taxe foncière est quant à elle partagée entre la Commune, le groupement de communes, le Département et la Région. Chaque collectivité va prélever une partie de la taxe en fonction d'un taux qu'elle détermine elle-même, par un vote de son assemblée délibérante (le Conseil municipal pour la commune). Si la Ville de Caluire et Cuire n'a pas augmenté le taux correspondant à la part qui lui revient depuis 13 ans, la Métropole et le Sygerly ont augmenté les leurs... Voilà pourquoi le montant de votre impôt a augmenté ces dernières années.

OCCUPANT(S)		Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
Identifiant	Désignation	S	1997	1,00 4
000000000 00000	M PRENOM NOM			

Éléments de calcul	TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	4552	4552	4552		
Valeur locative moyenne	4171	4171	4171		
• Général à la base	15 %	15 %	15 %		
• Personne(s) à charge	20 %	20 %	20 %		
- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)					
- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)					
• Spécial à la base	25 %	25 %	25 %		
• Spécial handicapé					
Base nette d'imposition	3926	3926	3995		
Taux d'imposition 2015	17,95 %	0,169 %	7,61 %		
Cotisations 2015	705	7	304		
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2014	17,95 %	0,154 %	7,25 %		
Rappel cotisations 2014	700	6	288		
Variation	+5	+1	+16		
Variation	+0,71 %	+16,67 %	+5,56 %		
Abattement					
• Général à la base					
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					
• Spécial à la base					
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015					
	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	En valeur	En pourcentage	
(a) Cotisations	1004	1027	+23	+2,29 %	
(b) Allègements	377	358	-19	-5,04 %	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	627	669	+42	+6,7 %	
LOCALS TAXES : NOMBRE 0001 RÉGIME P					
Taux global 2000 corrigé	21,43 %				
Cotisation référence 2003					
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
0340049916D	APPARTEMENT		H	4552	
Frais de gestion					+ 11
Prélèvements					
- pour base éligible					
- sur rés. secondaires					
Plafonnement selon le revenu					- 358
Montant de votre impôt					669
MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2015					136

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

Vos démarches

Par Internet : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

Par téléphone : 0 810 012 011\*

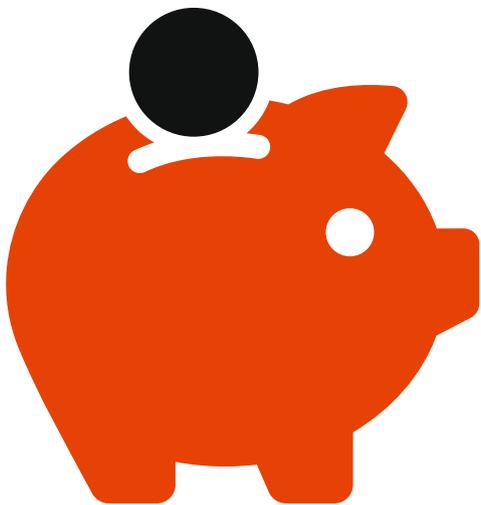
Sur place :

Le centre impôts service, pour des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos démarches

Le centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos démarches

## **Vous avez dit « économies » ?**

Afin de continuer à faire aussi bien, même mieux, malgré les contraintes financières qui pèsent sur la commune, le député-maire et son adjointe aux finances ont demandé aux élus et services municipaux d'examiner chaque dépense afin de déterminer si elle est réellement justifiée et si, le cas échéant, des aménagements simples et efficaces ne permettraient pas de réaliser la même action en diminuant les coûts. Retrouvez, au fil de ces pages, quelques exemples d'actions mises en place par la Municipalité pour faire des économies.



### **Levier d'économies n°1**

## **Diminuer les dépenses d'énergie**

Remplacement de chaudières à gaz par des chaudières à condensation, désembouage du réseau de chauffage, installation de robinets thermostatiques dans des écoles... Remplacement des ampoules sodium (250 watts) par des ampoules led (84 watts) et installation d'un système de régulation sur l'éclairage public... La Ville cherche constamment à faire diminuer sa consommation d'énergie.



### **Levier d'économies n°2**

## **Maîtriser la masse salariale**

Affecter le personnel au bon poste et au bon endroit pour garantir l'efficacité du service public.



### **Levier d'économies n°3**

## **Groupement d'achats**

Lorsque c'est possible et rentable, la Ville de Caluire et Cuire s'associe à d'autres mairies pour réaliser des achats groupés permettant de réelles économies. (Par exemple: groupement avec Villeurbanne et Lyon pour le papier, adhésion à un groupement d'achats pour le gaz et l'électricité...)



### **Levier d'économies n°4**

## **Diminuer les frais**

Pour chaque événement ou réunion, la Ville calcule au plus juste et sans dépenses inutiles. Les marchés qu'elle a passés lui permettent de maîtriser les coûts liés à l'organisation des événements.

De la même manière, la Municipalité réfléchit à la manière de diminuer les coûts liés à l'organisation. C'est par exemple pour supprimer les frais de location des tentes servant à abriter les stands qu'elle a décidé d'organiser désormais le Forum des associations en intérieur.

**Levier d'économies n°5**

## Diminuer la consommation d'eau à la piscine municipale

Cela paraît impossible, et pourtant... La consommation d'eau a diminué de 75 % à la piscine municipale, grâce à une série de mesures récemment mises en place : utiliser du chlore non stabilisé qui n'exige pas d'apport d'eau journalier, contrairement au chlore stabilisé généralement utilisé, diminuer le débit d'eau dans les pédiluves, réutiliser les eaux de vidange des bassins pour nettoyer les filtres... De bons réflexes qui ont permis de réelles économies, sans nuire au niveau d'hygiène, qui est en permanence contrôlé.

**Levier d'économies n°6**

## Diminuer les frais de communication

Ça ne vous aura pas échappé, le magazine municipal *Rythmes* a récemment changé de format... Nouveau format, nouvelle mise en page, nouveaux prestataires... Ce changement a également permis une économie de 15 %. Le magazine interne, destiné aux agents municipaux, a lui aussi été revu : désormais conçu entièrement en interne et contenant moins de pages, il coûte également beaucoup moins cher à la collectivité tout en remplissant son rôle d'information auprès des agents.

**Levier d'économies n°7**

## Améliorer les procédures grâce à la dématérialisation

Grâce au Portail citoyen et au développement de nouveaux outils informatiques, la Ville a pu rationaliser son parc logiciel et optimiser ses procédures et ainsi gagner en efficacité tout en diminuant les coûts.

**Levier d'économies n°8**

## Mise en place d'un partenariat « donnant-donnant » avec les associations

La Ville soutient activement les associations. Elle a fait le choix de les accompagner en proposant notamment des formations à leurs responsables. Ainsi en avril, la Municipalité a organisé une rencontre autour des nouvelles sources de financement des associations. Une façon d'aider les associations de manière réfléchie et raisonnée.

**Levier d'économies n°9**

## Chercher des subventions et des financements

La Municipalité améliore sa recherche des sources de financement pour l'aider à supporter le coût de certaines opérations.

**Levier d'économies n°10**

## Mieux gérer le patrimoine municipal

La Municipalité mène une gestion active de son patrimoine. Elle cherche à optimiser l'utilisation des locaux qu'elle possède ou vend certains bâtiments devenus inutiles ou vétustes, afin de réduire ses frais. Avec cette bonne gestion, le patrimoine de la commune s'enrichit.

**Levier d'économies n°11**

## Utiliser des logiciels libres

En 2015, la Municipalité a installé les logiciels de bureautique « Libre office » sur tous les postes informatiques de la mairie. Une migration qui a demandé un certain temps d'adaptation pour les agents, mais qui s'avère payante et source de réelles économies.

## LES PROJETS POUR 2016

Malgré un contexte économique contraint et une nécessité absolue de réaliser des économies, la Municipalité continue à investir pour la commune et ses habitants. Zoom sur quelques projets de l'année...

“ *La morosité financière nationale n'empêchera pas la commune de réaliser de nombreux investissements.* ”

**Nathalie Mérand Delerue,**  
adjointe aux finances



### Déploiement de la vidéoprotection: 300 000 €

La commune poursuit le développement de son système de vidéoprotection (128 caméras actuellement) afin de renforcer la sécurité sur certains sites sensibles, ainsi qu'aux abords des bâtiments communaux et infrastructures publiques.

#### **Les intérêts d'un tel dispositif:**

La vidéoprotection est déterminante pour une utilisation à des fins d'enquête judiciaire et pour la collecte d'éléments de preuve. Elle permet aussi une diminution des coûts liés à la dégradation des biens publics dégradés et vandalisés et une meilleure protection du patrimoine communal et des espaces publics. Il s'agit donc d'un dispositif permettant de lutter contre les incivilités, de surveiller des zones communales sensibles et de rassurer les habitants.

#### **Des effets positifs constatés sur les sites vidéoprotégés:**

- baisse des incendies de véhicules,
- diminution des vols,
- diminution des violences et des incivilités.

Aussi, la Ville entend poursuivre le développement de la vidéoprotection. Les caméras sont, et seront disposées selon un schéma d'implantation tenant compte des indicateurs de la délinquance et des problématiques de quartier.

## Extension du Centre technique municipal:

# 1 million d'€

Le Centre technique municipal (CTM) a été spécialement conçu et aménagé pour le fonctionnement des services techniques municipaux. Il est bien structuré, et en bon état général. Cependant, les surfaces bâties sont aujourd'hui insuffisantes pour accueillir tous les services et l'espace extérieur, après plusieurs extensions du bâtiment, est très contraint. Consciente de l'évolution probable du site, la Ville avait déjà acquis en 2003 une bande de terrain de 517 m<sup>2</sup> sur la parcelle voisine afin de permettre l'aménagement d'une zone de tri des déchets à l'arrière du centre. Lors de la séance du Conseil municipal du 25 mars dernier, les élus ont adopté, à l'unanimité, une délibération prévoyant l'acquisition d'une propriété mitoyenne du CTM d'une surface de près de 1900 m<sup>2</sup>. Cette acquisition permettra une extension du centre et ainsi le regroupement en un lieu unique de plusieurs services actuellement disséminés. La circulation des flux des véhicules et des piétons serait également revue pour une plus grande sécurité.

## Solde de la salle Métropolis:

# 1,9 million d'€

En 2016, la Ville terminera également de payer les travaux de la nouvelle salle de sport Métropolis qui a ouvert ses portes au début de l'année.



## Lancement de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP):

# 1,1 million d'€

Le 30 septembre dernier, le Conseil municipal a adopté son Agenda d'accessibilité programmée (ADAP). Un document obligatoire, qui planifie la mise en accessibilité aux personnes porteuses de handicap des Établissements recevant du public (ERP). Au total, ce sont près de 30 millions d'euros que la Ville va investir pour mettre aux normes quelque 70 bâtiments communaux d'ici à 2024. En 2016, 8 bâtiments seront concernés par ces travaux, pour un montant de 1,1 million d'euros: Caluire Juniors (800 000 euros), Caluire Jeunes, Hôtel de Ville, Maison du combattant, école élémentaire Montessuy (phase 1), gymnase Lassagne, et 2 locaux communaux situés Montée des Forts.

## Collecte de jouets et de livres

La commission solidarité du Conseil municipal d'enfants (CME) organise une collecte au profit de l'association *Les amis des enfants du monde*. Peluches, jeux de société, poupées, livres... Faites du tri chez vous en faisant plaisir à des enfants !

Du lundi 30 mai au vendredi 3 juin.  
Dans les écoles primaires de la commune, pendant les temps périscolaires :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h à 18h.  
Mercredi, de 11h30 à 12h30.  
cme@ville-caluire.fr

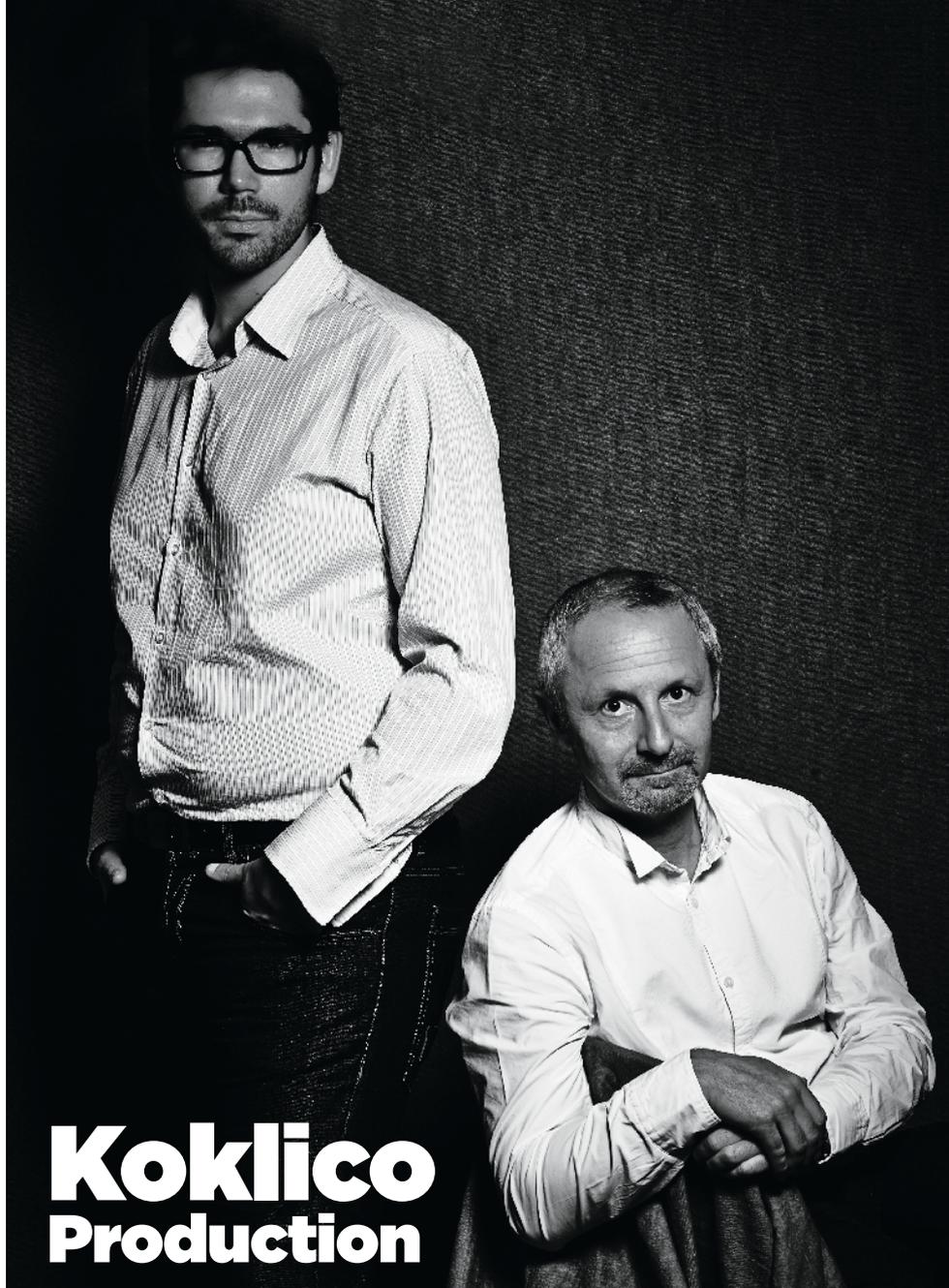
## Nouvelle asso cherche bénévoles!

Rythmes est heureux de vous annoncer la naissance de l'association Créami! Son ambition? Rassembler des personnes qui partagent une passion pour le tricot, le point de croix, le crochet et autres travaux de loisirs créatifs (carterie, bricolage, bijoux, modelage fimo...)

Pour bien démarrer, l'association recherche des bénévoles: trésorier(e), secrétaire (suivis des encaissements, des cotisations, des rapprochements bancaires et établissement des bilans, gestion des plannings, cartes d'abonnement, stocks...) et des personnes souhaitant transmettre leur savoir-faire dans le loisir créatif.

Tentés par l'aventure? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe! L'association souhaite vous rencontrer pour connaître vos disponibilités et vos souhaits. Toute aide est la bienvenue!

**Contact**  
06 71 14 47 19  
creamicaluire@gmail.com



## Koklico Production

Koklico Production est une société créée en 2010 à Caluire et Cuire par l'auteur-réalisateur Nicolas Coquet. Thierry Étienne et Nicolas Capdeville complètent l'équipe en 2013 et, en quelques années, Koklico développe plusieurs productions de films pour le cinéma.

La société a notamment produit le documentaire «Parcours d'engagement: les jeunes tentent l'aventure!», ainsi que plusieurs courts métrages de fiction, «Rêves d'enfant» de Nicolas Coquet (2012), «Héritage» de Mathieu Josse (2013) et «30 Ans» de Han Esthézy (2015).

La dernière création de Nicolas Coquet,

«Entends-moi», emmène le spectateur à la découverte de la culture sourde en racontant l'histoire de Marisol, une jeune femme malentendante qui va peu à peu s'émanciper au contact de la communauté sourde.

Le film sera distribué à partir du mois de juin dans toute la France, en partenariat notamment avec les cinémas du réseau UGC et plusieurs salles indépendantes. ■

**Contact**  
[www.koklico-production.fr](http://www.koklico-production.fr)  
20, grande rue de Saint-Clair  
69300 Caluire et Cuire  
[contact@koklico-production.fr](mailto:contact@koklico-production.fr)

## Besoin d'un coup de main ?

**Vous avez besoin d'une aide ménagère? Qu'une personne récupère vos enfants après l'école? D'un soutien informatique? Ou encore d'un coup de main pour de petits travaux de jardinage ou d'entretien de vos tombes? La société M. L vous propose plusieurs services de qualité en fonction de vos besoins.**



C'est en septembre 2015 que la société M. L, dirigée par François Lacombe, a vu le jour à Caluire et Cuire. Son mot d'ordre: instaurer un climat de confiance, mais aussi de bien-être entre le personnel et les clients, afin de garantir un service de qualité. «*J'essaye toujours de faire en sorte d'entretenir de bonnes relations avec les clients. Ils doivent se sentir bien avec les intervenants et réciproquement.*» explique François Lacombe.

Les Caluirards, et plus largement les habitants de la région lyonnaise, peuvent ainsi bénéficier de 4 types de services, comme une aide aux personnes

(aide aux courses, garde d'enfants, informatique, etc.), au petit jardinage (tonte de pelouse, désherbage, etc.), à l'entretien du domicile (ménage, repassage, etc.) et au nettoyage de tombes (lavage, fleurissement, etc.). La société M. L met un point d'honneur à recruter un personnel compétent et de confiance pour vous offrir les meilleures prestations. ■

.....  
**Contact**  
**M.L Services à la Personne**  
 06 16 21 26 88  
 mpoinl@free.fr

## Et si vos ados se mettaient au water-polo?



L'ASC natation propose une initiation gratuite au water-polo pour adolescents (entre 12 et 17 ans). Inscrivez-vous vite pour la dernière séance-découverte qui aura lieu le mardi 10 mai prochain, de 20h20 à 21h05! ■

.....  
 Inscription gratuite (dans la limite des places disponibles) au 04 37 92 05 19 ou par mail : [ascnatation@orange.fr](mailto:ascnatation@orange.fr). Retrouvez aussi l'ASC sur son site internet : [www.ascaluirenatation.com](http://www.ascaluirenatation.com)



PRÉVENTION

## Dites stop aux moustiques!

La larve de moustique se développe dans l'eau stagnante. Pour limiter sa prolifération, il est donc indispensable de **retourner ou de retirer tous les contenants qui pourraient retenir l'eau**, même en petite quantité : pots de fleurs et leur coupelle, seaux, jardinières, brouettes, gamelles pour les animaux, arrosoirs, vieux pneus... Si vous possédez un récupérateur d'eau de pluie, pensez à le munir d'une grille spécialement conçue pour empêcher les moustiques d'y entrer. Pour les points d'eau déjà infestés, il faudra faire appel aux agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes (EID) qui, en partenariat avec la mairie, interviendront sur les domaines publics et privés avec un produit non toxique pour l'homme et les animaux domestiques. Ces agents sont munis d'une carte professionnelle. Merci de leur réserver le meilleur accueil et de signaler, au 04 79 54 21 58 ou sur [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com), tout point d'eau à traiter. ■

.....  
**Contact**

**Mairie de Caluire et Cuire**  
 04 78 98 80 80  
 Plus d'infos [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com)



FUTURES STARS DU TENNIS MONDIAL

## À vos raquettes!

Le FCL Tennis organise un tournoi de tennis pour les jeunes de 14 ans et moins. Il s'agit d'une épreuve préqualificative au tournoi national et international «*BNP PARIBAS Cup*». Les jeunes qualifiés au tournoi seront donc invités à venir défendre les couleurs de leur région au Stade Français, et rencontreront certainement quelques futures stars du tennis mondial!

.....  
**Contact**

**FCL Tennis**  
 Du 10 au 29 juin  
 9, rue François Peissel  
 Inscriptions: 04 78 23 14 44  
[contact@fcltennis.com](mailto:contact@fcltennis.com)

# Ambroisie,

## cette plante qui n'est pas notre amie !

**Le pollen de l'ambroisie est une véritable nuisance pour celles et ceux qui y sont allergiques. Si vous croisez cette plante, un seul réflexe : l'éliminer !**

**R**hinites, conjonctivites, problèmes respiratoires, urticaire, eczéma... Les troubles provoqués par l'ambroisie sont nombreux, et potentiellement graves. C'est pourquoi cette plante nuisible doit absolument être détruite. Si les agents municipaux se chargent de lui faire la guerre dans les parcs et jardins publics, sachez que vous avez l'obligation de la détruire lorsqu'elle pousse sur votre terrain, que vous soyez propriétaire ou locataire.

### LA RECONNAÎTRE

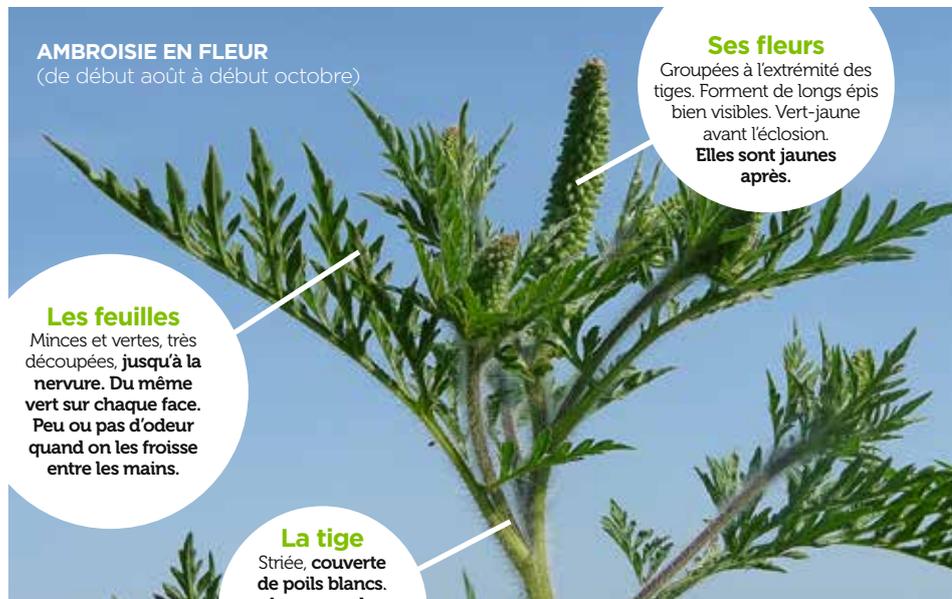
Il ne faut pas la confondre avec l'armoise, qui, elle, n'est pas nuisible, bien qu'elle lui ressemble beaucoup. Les éléments indiqués en gras dans l'illustration ci-dessous identifient les signes qui distinguent les deux plantes.

**AMBROISIE AVANT FLORAISON**  
(de début juin à début août)



INRA-observatoire-Ambroisie

**AMBROISIE EN FLEUR**  
(de début août à début octobre)



INRA-observatoire-Ambroisie

#### Ses fleurs

Groupées à l'extrémité des tiges. Forment de longs épis bien visibles. Vert-jaune avant l'éclosion. **Elles sont jaunes après.**

#### Les feuilles

Minces et vertes, très découpées, **jusqu'à la nervure. Du même vert sur chaque face. Peu ou pas d'odeur quand on les froisse entre les mains.**

#### La tige

Striée, **couverte de poils blancs. Assez souple. Fortement ramifiée.**

## Que faire si vous constatez la présence d'ambroisie ?

### 1. L'AMBROISIE SE TROUVE CHEZ VOUS : DÉTRUISEZ-LA !

Un arrêté préfectoral oblige les propriétaires, les occupants et les exploitants d'un terrain à prévenir la pousse de l'ambroisie, à nettoyer et entretenir les espaces où elle prolifère. Les contrevenants sont passibles de poursuites.

– Arrachez dès le printemps les nouveaux plants (entre mai et juillet).

– Fauchez-la **avant floraison** lorsqu'elle est trop haute, ou en trop grande quantité pour pouvoir l'arracher (juillet-août), ou **avant les graines** pour éviter la prolifération (d'août à octobre).

Attention, pour faucher ou arracher la plante, portez des gants ! Si les fleurs sont déjà présentes, portez également un masque.

### 2. L'AMBROISIE SE TROUVE SUR LE DOMAINE PUBLIC OU SUR LE TERRAIN D'UN AUTRE PARTICULIER : ALERTEZ LA MAIRIE

– sur le Portail Citoyen : [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr) (Bouton bleu « vos démarches », puis « signaler une nuisance ».)

– par téléphone au : 0478 98 80 80 ou 0972 376 888 (en dehors de Caluire et Cuire)

– ou encore par mail à : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

**SOYONS VIGILANTS, L'AMBROISIE APPARAÎT SURTOUT LÀ OÙ IL Y A DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS, UN APPORT DE TERRE VÉGÉTALE OU SUR LES TERRAINS NUS !**



## Cure de jouvence à la pharmacie !

**Christine Briatta, propriétaire de la pharmacie située en haut de la montée des Soldats, a profité du printemps pour réaliser d'importants travaux dans son officine: agrandissement, mais surtout mise aux normes, accessibilité aux personnes à mobilité réduite et ravalement de façade. Le résultat est à la hauteur !**

### TENTÉS AUSSI PAR DES TRAVAUX ?

Que vous soyez professionnel ou particulier, avant de commencer les travaux, vous devez impérativement déposer un permis de construire ou une déclaration préalable auprès de la mairie. Il s'agit d'actes administratifs qui permettent à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

#### **Vous devez faire une déclaration préalable de travaux pour :**

- Tous travaux dont la nature change l'aspect extérieur d'un bâtiment (remise en peinture, réfection de toiture, remplacement de menuiseries...),
- La création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> dans le cadre d'une extension),
- Les modifications ou créations de clôtures,
- Les changements de destination sans travaux sur façade ou structures porteuses.

#### **Vous devez faire une demande de permis de construire pour :**

- Les nouvelles constructions d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- Les extensions d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher dépassant 40 m<sup>2</sup>,
- Les changements de destination avec travaux sur façade et structures porteuses,
- Les travaux d'extension ayant pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m<sup>2</sup> (recours à l'architecte obligatoire dans ce cas).

#### **Comment ?**

**1** - Téléchargez le formulaire correspondant à votre situation sur « [service-public.fr](http://service-public.fr) » ou demandez-le à l'Hôtel de Ville,

**2** - complétez-le et retournez-le, accompagné des pièces justificatives demandées, au service urbanisme de proximité de la mairie (voir coordonnées ci-dessous).

Avant de déposer un dossier, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de proximité de la mairie: des agents sont là pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches !

#### **À noter:**

Les locaux recevant du public et subissant des travaux portant sur la partie accessible de leur établissement, doivent déposer une demande d'autorisation de modifier un E.R.P (Établissement recevant du public) auprès du service cadre de vie et sécurité publique de la Ville (04 78 98 80 80).

.....

#### **Contact**

##### **Service urbanisme de proximité**

04 78 98 80 53

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Place du Docteur Frédéric Dugoujon

### AÉROGOMMAGE

## Le grand nettoyage écoresponsable

L'été approche et nos envies de nettoyage en intérieur ou extérieur se précisent. Terrasse, abords de piscine, sol d'atelier, mobilier fixe extérieur, portail métallique, mur tagué ou cabanon bois à outils... Les projets ne manquent pas. Alors nettoyons, décapons ou rénovons, mais pourquoi pas de manière écoresponsable ? Et c'est une véritable alternative au classique sablage que Yannick, résident caluirard, nous propose : l'aérogommage. Yannick vient en effet tout juste de créer son entreprise, ADMS, spécialisée en décapage écologique à sec. Le procédé consiste à pulser de l'air mélangé à des granulats abrasifs d'origine naturelle, le tout sous pression. Plébiscité par les particuliers, les entreprises et les collectivités, ce nouveau procédé de nettoyage par aérogommage n'altère pas les surfaces traitées, se révèle efficace, durable, économique et rapide à mettre en œuvre. Renseignons-nous ! ■

.....

#### **Contact**

**Yannick Carboulec**

ADMS

[societe.adms@gmail.com](mailto:societe.adms@gmail.com)

06 31 85 39 76





# Trophées des services à la personne

**Le 24 mai prochain aura lieu, à Caluire et Cuire, la cérémonie de remise des Trophées des services à la personne. Une initiative originale et unique en France qui a pour objectif principal de valoriser et mettre en avant ces métiers qui ne cessent de progresser chaque année.**

**S**outien scolaire à domicile, tâches ménagères, livraison de courses, aide aux personnes âgées, garde d'enfants, assistance informatique...

Les métiers des services à la personne désignent l'ensemble des services effectués à domicile chez un particulier et qui contribuent à simplifier la vie quotidienne. Si l'aide de ces professionnels est précieuse, fréquemment indispensable, ils agissent trop souvent dans l'ombre ou l'indifférence. Les Trophées des services à la personne ont pour objectif de réparer cette injustice et de mettre en lumière ces métiers.

Séduite par cette initiative, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité s'associer à l'événement coordonné par le Sapro (Services à la personne Rhône-Alpes), association d'entreprises indépendantes de services à la personne en Rhône-Alpes. La soirée de

remise des trophées aura d'ailleurs lieu au Radiant-Bellevue, le 24 mai prochain.

### **450 CANDIDATS POUR 3 TROPHÉES**

Pour les 4<sup>es</sup> Trophées en Rhône-Alpes, 450 candidat(e)s concourent dans trois catégories:

- « Assistant(e) de vie »
- « Intendant(e) de maison »
- « Garde d'enfants »

Les candidats ont d'abord participé à une épreuve écrite en mars qui a permis de présélectionner 80 candidats. Ceux-ci ont alors participé à des épreuves pratiques, sous forme de petites mises en situation et d'études de cas.

### **UNE SOIRÉE DE PRESTIGE**

Point d'orgue de l'opération, la soirée de remise des trophées, qui aura lieu au

Radiant-Bellevue le 24 mai, réunira près de 600 personnes (structures participantes et partenaires, associations institutionnelles ou salariées). Elle se déroulera en présence du cuisinier Grégory Cuilleron, parrain de cette édition, et de l'humoriste Antonia de Rendinger, marraine des Trophées. ■





## GOURMANDISE

**Biscuiterie à Saint-Clair**

**Tout est allé très vite pour Anaïs... La jeune fille qui préparait des cookies pour le cercle de ses proches est aujourd'hui à la tête d'une biscuiterie au cœur du quartier Saint-Clair et a fait d'un savoir-faire et d'une passion un métier à temps plein...**

Aux cookies des débuts s'ajoutent aujourd'hui d'autres fabrications maison, toutes fraîches : brownies, muffins, cakes, tartes, brookies... Que l'on peut venir commander au local-atelier de Saint-Clair, repris et aménagé l'automne dernier. Car Anaïs ne manque ni d'idées ni d'énergie pour fournir en quantité ces délices sucrés, notamment aux professionnels et lieux d'événements, qui connaissent la qualité de ses productions. Dans l'ancienne boulangerie de la grande rue de Saint-Clair, devenue biscuiterie, les particuliers sont désormais les bienvenus pour profiter de ces gourmandises déjà si appréciées, et pour préparer, grâce à

Anaïs, leurs rendez-vous importants, tels que mariages, anniversaires, cérémonies, réunions de famille. Tout cela grâce à un choix dont la diversité ne nuit aucunement à l'excellence, bien au contraire... ■

.....

**Contact**

**8, grande rue de Saint-Clair**  
**09 83 71 18 71 / 06 50 27 35 98**

**[www.anaiscookies-et-cie.com](http://www.anaiscookies-et-cie.com)**

Accueil des particuliers à la boutique  
du lundi au vendredi :  
7h30-9h30/16h30-18h30.  
(dépôt de pain frais du mardi au vendredi).

## À TABLE !

**Adooooorez-vous les sushis ?**

**En décembre dernier, La Perle Sushi a franchi un cap en ouvrant un nouveau restaurant au 41, rue Jean Moulin ! Dans un décor unique et reposant, vous pourrez venir déguster, sur place, les spécialités du Pays du Soleil Levant.**

Trois ans après avoir créé La Perle Sushi, un service proposant des plats japonais en livraison ou à emporter, Léo Gabriele et Pierre Fenerol ont décidé d'ouvrir, juste en face, un restaurant permettant de déguster sur place une plus grande variété de mets typiques japonais.

En supplément de leurs célèbres sushis, makis et autres soupes miso, de nouveaux plats chauds se sont invités sur la carte. Les amateurs comme les curieux pourront ainsi venir goûter et apprécier un bol de Râmen au porc chashu cuisson basse température, des udon (soupe de nouilles) ou encore des gyozas (raviolis) !

Des boissons importées du Japon, comme le saké, et des vins français, pourront vous être servis pour accompagner votre repas.



Léo et Pierre restent fidèles à leur philosophie de travail : du « fait maison » à la demande ! En plus du restaurant, La Perle Sushi propose également ses services de traiteur à l'occasion d'événements (mariage, anniversaire, etc.). Une autre manière de diffuser un bout de culture japonaise lors de vos festivités ! **Itadakimasu' ! ■**

\* Formule de politesse prononcée par les Japonais avant de commencer à manger. Si elle est n'a pas vraiment d'équivalent en français, on pourrait la traduire par « merci pour ce repas ».

.....

**SUR PLACE****La Perle sushi**

41, rue Jean Moulin - 04 78 72 94 56  
Du mardi au samedi, de 11h30 à 14h et  
de 18h30 à 22h30.

**LIVRAISON ET À EMPORTER**

94, rue Jean Moulin - 04 72 98 34 48  
Du mardi au samedi, de 11h30 à 14h et de  
18h30 à 22h. Le dimanche, de 18h30 à 22h.  
[sushicaluire.com](http://sushicaluire.com)

## Histoire et patrimoine de Caluire et Cuire

**Caluire et Cuire bénéficie d'une histoire et d'un patrimoine exceptionnels. Depuis près de 20 ans, l'association Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire, à travers des activités et publications régulières, s'emploie à développer et promouvoir la vie culturelle et la mémoire collective de la commune. Une très précieuse mémoire que les membres de l'association valorisent et entretiennent au quotidien et avec passion.**



Une partie du Conseil d'administration dans les vignes du Val Foron, patrimoine vert de Caluire et Cuire.

En janvier dernier, l'association Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire (HPCC) a renouvelé son bureau et élu un nouveau président. Ce dernier, Bernard Basse, est le petit-fils et le fils de Martin et Joseph Basse, deux historiens émérites de la commune et rédacteurs de la première *Histoire de Caluire et Cuire*, chronique locale retraçant la genèse et les événements, petits et

grands, qui ont forgé la cité que nous connaissons et que nous aimons.

### UN NOUVEAU SOUFFLE!

L'association, créée en 1997, s'est dotée, cette année, lors de l'assemblée générale de janvier dernier, d'un bureau renouvelé. **Bernard Basse, le président, Maryannick Lavigne-Louis, la vice-présidente, et Robert Dubuis, le secrétaire,** entendent

mettre, avec le reste du Conseil d'administration et les membres de HPCC, toute leur énergie au service de l'association afin de la dynamiser. ■

### Infos pratiques:

Retrouvez les actualités de l'association Histoire et patrimoine de Caluire et Cuire sur son site internet : <http://www.patrimoinecaluireetcuire.fr/> Pour prendre contact, rendez-vous dans l'onglet « contact ».

### Conférence:

« Une famille de Caluire et Cuire, la famille Peissel » par Bernard Thivoyon, jeudi 26 mai à 18h, salle Jean Moulin de l'Hôtel de Ville.

### L'ASSOCIATION EN CHIFFRES

→ 250

**familles adhérentes,**  
ce qui représente  
environ 400 adhérents.

### Une association dynamique!

#### ACTIVITÉS RÉCURRENTES:

- Édition 5 fois par an de « La gazette », feuille d'informations bimensuelle contenant les nouvelles de l'association et une double page sur un pan de l'histoire caluirarde.
- Organisation de 5 conférences par an, dans les locaux de l'Hôtel de Ville, en rapport avec l'histoire locale de préférence (voir ci-contre).
- Organisation de 1 à 2 sorties culturelles par an dans la région.
- Édition de monographies, livres d'une centaine de pages sur un thème précis. La dernière monographie éditée par l'association portait sur « Le petit patrimoine de Caluire et Cuire ». Actuellement, il en existe une dizaine, sur des sujets très variés:

Les maraichers, Les cimetières, Les jeux de boules, Montessuy, etc.

- Organisation, en lien avec la Mairie, de visites historiques de quartiers de la ville (Vernay, Bissardon, Montessuy...).
- Organisation de réunions mensuelles avec les adhérents à la Maison Ferber.

#### ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES:

Dans le cadre du jumelage italien, l'association organise, pour ses adhérents, les 10 et 11 juin prochains, un week-end en Italie à Nichelino, ainsi qu'à Turin, ville des Ducs de Savoie qui assurèrent la protection de la population de Cuire au XIV<sup>e</sup> siècle. Les visites seront, bien entendu, en lien avec l'Histoire.

« Notre ambition est de donner un nouveau souffle à l'association, d'élargir sa base d'adhérents et, bien sûr, de participer activement au développement de la vie culturelle à Caluire et Cuire. »

Bernard Basse, président

# Certificat d'études primaires...

## Avez-vous le niveau ?

**Dans les conditions de jadis, venez participer, répondre et décrocher votre diplôme !**

L'association Patrimoine et Histoire de Caluire et Cuire (HPCC) organise une grande épreuve du Certificat d'études primaires, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la création de cet examen (voir encadré).

Cette première édition se déroulera le 14 octobre prochain, réunissant 250 personnes assises, dans une ambiance festive, avec pour ambition de la pérenniser dans les années à venir.

### REPRENDRE POSSESSION DE SON HISTOIRE DE MANIÈRE LUDIQUE ET CONVIVIALE

Au programme de cette épreuve: dictée, calcul, histoire, géographie, leçons de choses (aujourd'hui appelées biologie). Les questions, ainsi que la dictée, seront évidemment orientées sur Caluire et Cuire. ■

#### PETITE HISTOIRE DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES :

**C'est le 20 août 1866 que, sous l'impulsion de Victor Duruy, une circulaire met en place un certificat d'études primaires.**

**En 1882, le Certificat d'études primaires est institué par la loi Jules Ferry du 28 mars. Par cette loi, l'instruction primaire devient obligatoire de 6 à 13 ans. L'article 6 précise :**

*« Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer. »*

**C'est ainsi que pendant longtemps, pour la majorité des lauréats, il marque la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée dans la vie active.**

#### INFOS PRATIQUES POUR VOUS INSCRIRE :

Le nombre de places étant limité, il est obligatoire de s'inscrire.

**L'inscription est gratuite pour les membres de l'association.**

Une participation de 3 €/personne est demandée aux non-membres (correspondant à 1 trimestre de cotisation à l'association HPCC).

Gratuit pour les enfants en âge de passer l'examen (entre 10 et 14 ans)

#### BULLETIN DE PARTICIPATION À L'ÉPREUVE DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES HPCC À ENVOYER SUR PAPIER LIBRE,

en indiquant vos nom, prénom, adresse, nombre de participants et, le cas échéant, le montant de votre participation, à l'adresse suivante :

Histoire et Patrimoine – Boîte municipale  
Hôtel de Ville – 1 rue Jean Moulin –  
69 300 CALUIRE ET CUIRE

Ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association à l'entrée du Radiant-Bellevue.



#### MÉMORIAL JEAN MOULIN

### L'avez-vous visité ?

Le 21 juin 1943, Jean Moulin et 7 autres responsables des mouvements de résistance de la zone sud sont arrêtés par Klaus Barbie et la Gestapo dans la maison du Docteur Dugoujon à Caluire et Cuire. Devenue monument historique et restaurée telle qu'elle était dans les années 1940, la maison est ouverte au public depuis 2010.

Les visites guidées ont lieu sur rendez-vous :

- Les lundis, mardis, mercredis et vendredis, pour les groupes
- Le jeudi matin, de 9h à 13h, et le samedi après-midi, de 13h à 17h, pour les individuels. ■

#### Mémorial Jean Moulin Place Gouailhardou

Renseignements et réservations :  
04 78 98 85 26

Durée de la visite guidée : 1 heure  
Tarifs : 2€

Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire

**Des visites adaptées aux enfants, à partir de 8 ans, et accompagnés, peuvent être organisées sur demande.**

Le Mémorial sera exceptionnellement ouvert le dimanche 8 mai, de 10h à 13h, à l'occasion des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945.



L'association  
« Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire »  
vous propose une épreuve du  
**CERTIFICAT D'ÉTUDES  
PRIMAIRES**

À Caluire et Cuire

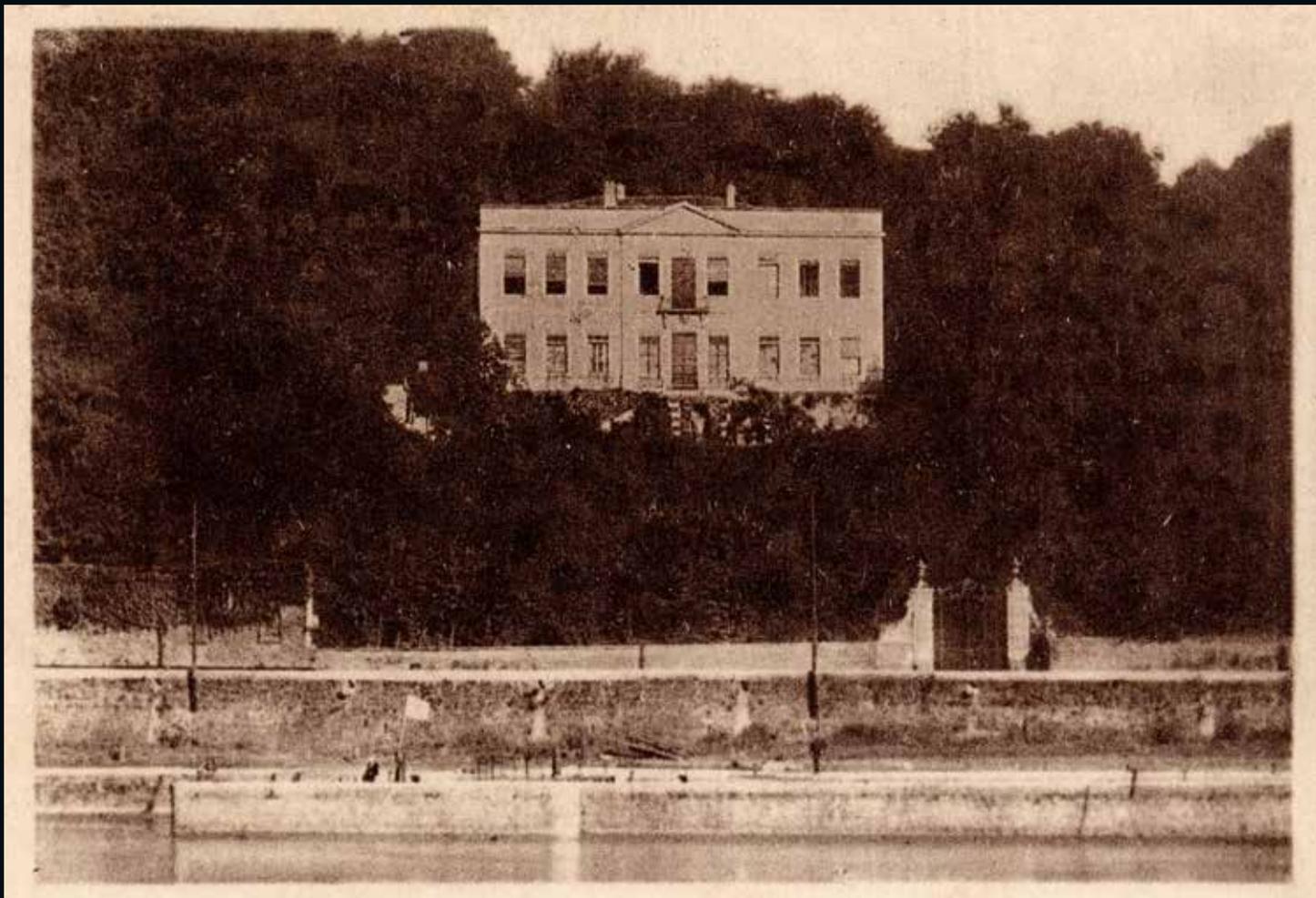
**DICTÉE - CALCUL  
HISTOIRE - GÉOGRAPHIE  
LEÇONS DE CHOSSES**

**Vendredi 14 octobre 2016  
à 18 heures**

Salle des fêtes de Caluire et Cuire  
Avenue Barthélémy Thimonnier

**UN DIPLÔME NOMINATIF  
SERA REMIS À CHAQUE PARTICIPANT**

Dans les conditions de jadis,  
venez participer et répondre aux questions écrites.



## « La folie Pitra »

La demeure a, à l'époque où Jean-Baptiste Pitra en était propriétaire, frappé certains esprits qui l'ont surnommée «la folie Pitra». Pour son jardin, son nymphée, sa chapelle, son portail, la grande salle au rez-de-chaussée et la toiture, la Rivette, aujourd'hui transformée en copropriété, fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 29 octobre 1987. Les jardins de la Rivette font traditionnellement partie du programme de visites des Journées européennes du patrimoine.

# La Rivette, joyau au cœur de Caluire et Cuire

À l'origine, la Rivette, située dans la montée des Forts, est un domaine dont la plus ancienne mention connue remonte à 1635, d'après l'acte de vente de la maison. Après une succession de propriétaires, elle est achetée, le 28 octobre 1734, par Jean-Baptiste Pitra, riche marchand tireur d'or lyonnais.

## Une belle maison de plaisance du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la Balme de la Saône.

La famille Pitra est restée propriétaire jusqu'au 14 juillet 1786, date de son acquisition par Charles Merlino. La maison et le jardin ont été reconstruits et réaménagés au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par Jean-Baptiste Pitra ou son fils Claude. Une tradition ancienne en attribue les plans au grand architecte Jacques Germain Soufflot. Ce dernier a réalisé, à Paris, l'église Sainte-Genève, devenue le

Panthéon, l'édifice le plus haut d'Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a été présent à Lyon, par intermittence, de 1740 à 1760. On lui doit notamment les belles façades de l'hôtel-Dieu, dont Jean-Baptiste Pitra était recteur en 1746, et de la loge du Change. La qualité architecturale de l'édifice et de ses abords, notamment une succession de jardins et de fontaines qui descendaient jusqu'au bord de la Saône, dont un magnifique nymphée en rocailles situé derrière la maison, rendent possible, sinon probable, cette attribution. ■

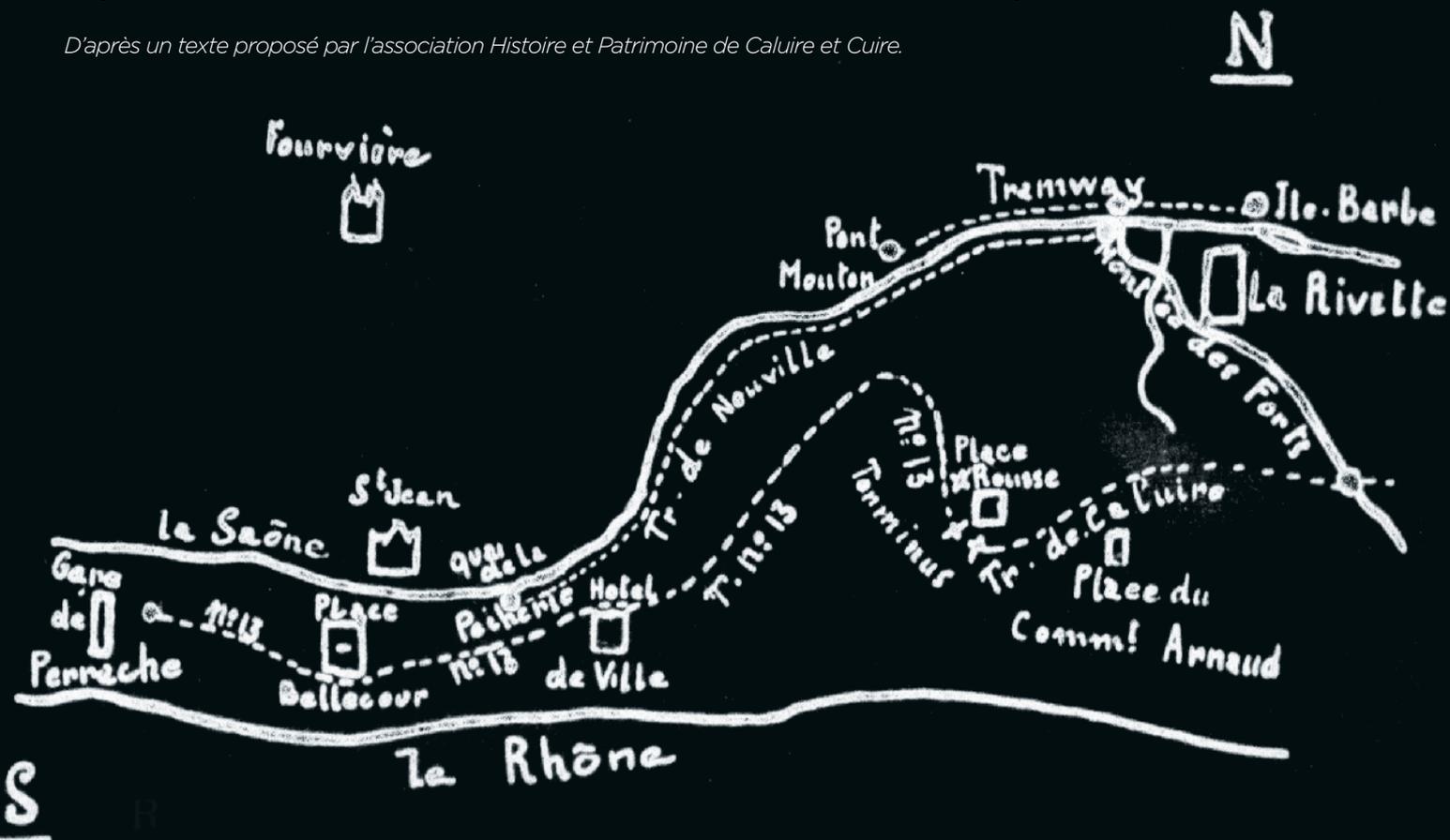
### Références bibliographiques :

Étienne Mazade (d'Avèze), *Lettres à ma fille sur mes promenades à Lyon*, Lyon, 1810, p.110-101.

Léopold Niepce, *Les environs de l'Île-Barbe*, Lyon, 1892, p. 383 et sv.

Catherine Guillot et Gilbert Gardes, *La Rivette : une maison de plaisance conçue par J.G. Soufflot?*, Lyon, 1980.

D'après un texte proposé par l'association Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire.



## Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble!

Chères Caluirardes, Chers Caluirards, Le Conseil municipal de Caluire et Cuire a voté le 25 mars son budget 2016, d'un montant d'environ 53 millions d'euros, dans un contexte très contraint, mais avec un grand sens des responsabilités et une volonté collective de faire encore mieux avec moins.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire, nous approuvons la réduction globale des dépenses publiques et comprenons la nécessité de diminuer la dette de l'état.

Mais nous restons convaincus que les collectivités locales sont injustement montrées du doigt et que l'effort à faire relève bien plus des choix étatiques que locaux. En procédant de la sorte, non seulement le gouvernement ne s'attaque pas au réel problème, mais il accentue les difficultés économiques du pays en limitant les capacités des collectivités locales, principales sources d'investissement de notre pays. Ainsi, par effet domino, ce sont les artisans et PME qui sont touchés.

Caluire et Cuire est doublement pénalisée. D'une part, comme l'ensemble des communes françaises, les dotations versées par l'état, sommes qui devaient logiquement correspondre à des transferts de compétences passés ou récents, sont en nette diminution. En 6 ans, Caluire et Cuire va perdre 10 millions d'euros de compensation. Mais, nous sommes également sanctionnés pour nos choix de raison et de bon sens! Ainsi, le système de péréquation qui consiste à réduire les écarts entre les communes va sensiblement augmenter, notamment parce que nous avons décidé de ne pas augmenter nos impôts, depuis maintenant 14 ans. Ainsi, nous verserons 430 000 euros en 2016, c'est-à-dire 10 fois plus qu'en 2012. C'est totalement injuste.

C'est dans cet environnement particulièrement exigeant, que les élus et les services cherchent quotidiennement à réduire les dépenses tout en conservant à l'esprit l'intérêt des Caluirards. Comme vous pourrez le constater dans ce magazine, toutes les délégations, tous les services, tous les agents sont mobilisés pour atteindre l'objectif. Nous tenons à souligner cet état d'esprit exemplaire, qui demande beaucoup d'efforts

et une capacité d'adaptation constante. Nous changeons les habitudes des uns, les outils de travail des autres, les organisations de nos équipes, toujours pour optimiser à qualité égale ou équivalente. Les partenaires de la Ville, les associations font aussi cet effort de réduction des coûts qui place Caluire et Cuire dans le peloton de tête des villes les mieux gérées selon plusieurs associations de contribuables. Nous pouvons, toutes et tous, être très fiers de ces choix. L'augmentation de la fiscalité, chemin choisi par d'autres communes, est certainement le plus simple. C'est aussi le moins responsable.

Les élus de la Majorité municipale. Philippe COCHET, Député-Maire, conseiller métropolitain, Côme TOLLET, 1er adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie, à l'emploi, et aux anciens combattants, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Jean-Pierre PATUREL, adjoint délégué aux sports, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Fabien MANINI, Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces, Irène BASDEREFF, conseillère métropolitaine, Gaël PETIT, conseiller métropolitain, Chantal CRESPIY, conseillère métropolitaine, Damien COUTURIER, Conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, Conseillère déléguée, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, Conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Charlotte CARLE, Philippe CHAISNE, Hervé CHAVANE, Patrick CIAPPARA, Mamadou-Diang DIALLO, Sophie FRANCOIS, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAoui, Frédéric JOUBERT, Laëtitia NICAISE, Michel PROST, Charlotte ROQUES, Abdelaziz TAKI, Viviane WEBANCK. ■

---

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales. »

---

## Caluire et Cuire en mouvement

Le budget 2016 éclaire sur les outils utilisés pour contenir la dette de Caluire. Côté recettes : augmentation des redevances et des tarifs non fiscaux, profit de la hausse nationale de l'assiette fiscale qui permet d'afficher la stabilité des taux, vente du patrimoine immobilier de la ville, nouvelles facilités de financement de l'investissement accordées par l'Etat. Côté dépenses : réduction de l'aide de la ville aux associations et à la culture, affaiblissant la créativité, l'innovation. En clair : éroder la structure et la richesse du socle communal.

Pourtant l'épargne nette est négative, notre autofinancement réduit à néant. Notre dette reste supérieure aux recettes d'une année (113%). Elle est la conséquence d'un plan d'investissement de fin de mandat (2008-2014) trop chargé, avec des choix d'investissement inappropriés, financé à 75% par l'emprunt. Cette situation conduit la commune à faire "moins avec moins", et non "plus avec moins",

dixit le maire. Au moment où il y aurait tant à faire pour la transition énergétique : rénover les bâtiments publics, inciter et soutenir les projets privés. Ce ne sont pas les choix stratégiques pris.

Le motif de la baisse effective des dotations de l'Etat avancé par le maire ne fait donc que masquer le fond de notre problème. On ne peut pas réclamer plus d'économies comme député et s'en offusquer comme maire.

Quant à ses regrets sur le dégel du point d'indice, ils reflètent cette tendance à déshumaniser l'action publique. Ce n'est qu'un des aspects du conservatisme de notre ville qui délaisse le soutien aux nouvelles formes d'échanges et de relations sociales et économiques qui sont l'avenir du bien vivre ensemble et des impératifs de solidarités que nous défendons. F. Matteucci, M.-J. Bajard, G. Durel, Cl. Parisi (PS /EELV) caluireetcuire.enmouvement@gmail.com  
Fbk : caluireetcuireenmouvement ■

## Caluire et Cuire Bleu Marine

Dans le budget primitif qui nous a été présenté au dernier conseil municipal nous rappelons que nous veillerons pour que nous soyons informés en fin d'année de l'emploi fait de la réserve financière affectée aux subventions exceptionnelles. Que cela ne serve pas à n'importe qui. Notre maire a pris des responsabilités nationales, nous espérons que l'organisation des primaires de son parti politique ne va pas perturber l'exercice de sa gestion municipale à Caluire. Les enjeux

de notre commune sont la priorité, ils requièrent toute son attention sur des sujets essentiels, surtout dans un contexte de baisse constante et inexorable des recettes (baisse des dotations de l'état) et dans un contexte de budgets toujours tendus. Le maire nous rappelle toujours qu'il doit faire plus avec toujours moins. M. le Maire vous devez occuper tout votre temps dans la gestion des affaires de notre commune !  
caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

## Caluire et Cuire citoyens

Comptes 2015 - Budget 2016 : la municipalité confirme sa gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Les curseurs sont un peu plus à droite qu'à gauche mais la majorité est à droite. La dette n'augmentera plus. Nous avons voté contre son augmentation en cours d'année. L'exécutif s'est finalement rallié à notre position. Une incertitude demeure toutefois quant aux capacités d'investissements futurs de

notre commune. Pacte de cohérence métropolitain : un peu plus de concertation de la part de la majorité cette fois-ci. Nous saluons ses initiatives dans le domaine de l'action sociale. Nous regrettons en revanche son manque d'ambition dans celui de l'économie de proximité, sa politique, telle qu'énoncée, se limitant au périmètre des commerces.  
<https://fr-fr.facebook.com/Caluirecitoyens> ■

## Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Texte non communiqué dans les délais

# Bibliothèque municipale

LA  
SÉLECTION



MUSIQUE ET ARTS DU SPECTACLE

## VAMPIRE EN PYJAMA

Ce nouvel opus de Dionysos diffère des précédents. Très folk, moins rock, plus apaisé, cet album introspectif est, selon Mathias Malzieu, une renaissance. Il l'a écrit suite à une longue maladie, et y raconte son périple et la façon dont il l'a vécu. Périple qu'il a aussi raconté dans un roman du même nom. Vous pourrez retrouver Dionysos aux Nuits de Fourvière. ■

*Vampire en Pyjama* / Dionysos

Columbia, 2016

À retrouver au rayon culture rock au rez-de-chaussée de la bibliothèque



JEUNESSE

## LE CHOIX DE RUDI

Dès 12 ans.

Inspiré de la jeunesse du danseur Rudolf Nouriev, ce roman nous transporte dans la Russie des années 50. La volonté et le courage de Rudi pour devenir danseur étoile l'emmèneront du Bolchoï à Paris. Mondialement connu, il connaîtra les bouleversements politiques d'une époque agitée. Roman passionnant, rempli d'émotions, où l'on va jusqu'au bout de son rêve à force de volonté. ■

*Le choix de Rudi* / Françoise Dargent

Hachette 2015

À retrouver au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque municipale

ADULTE

## GEEK-ART



Affiches, graphes, peintures, photographies et sculptures d'icônes modernes : voici les supports de cette anthologie. Super héros, personnages de bandes dessinées ou de jeux vidéo se retrouvent transfigurés par de nombreux artistes contemporains. Petits et grands (anciens petits) retrouveront leurs univers familiers subtilement détournés, de façon souvent amusante, parfois inquiétante, mais toujours surprenante. ■

*Geek-art, une anthologie en deux volumes* / Thomas Olivri

Éditions Huginn & Muninn, 2013-2015

À retrouver au 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque municipale

PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 04 78 98 81 00 – bibliotheque@ville-caluire.fr  
Site internet : bm.ville-caluire.fr Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h/mercredi : de 10h à 12h  
et de 14h à 19h/samedi : de 10h à 16h.



# la fête des voisins

vendredi 27 mai 2016



**Sur  
l'agenda  
du mois**

**Fête des voisins**  
PENSEZ À ORGANISER UNE RENCONTRE AVEC VOS VOISINS!  
Vendredi 27 mai



EDITION 2016  
CONTRE  
LE GASPILLAGE

# LES ENTRETIENS DE CALUIRE ET CUIRE – JEAN MOULIN

Défendons les valeurs de la République!

**La Ville de Caluire et Cuire organise deux journées de réflexion et de débats autour des valeurs de la République.**

Les événements tragiques qui ont récemment frappé l'Europe, les crises que nous traversons (économiques, politiques, écologiques, idéologiques...), les modifications du monde contemporain (mondialisation...) bouleversent nos sociétés et nous conduisent à nous interroger sur les valeurs de la République. Font-elles encore sens aujourd'hui? Sommes-nous tous fédérés autour des mêmes valeurs? Comment pouvons-nous et devons-nous les défendre? Que signifie «engagement citoyen»?

Souhaitant nourrir la réflexion et engager le débat autour de ces questions, la Ville de Caluire et Cuire organise «Les entretiens de Caluire et Cuire - Jean Moulin», les 25 et 26 mai prochains.

Si le mercredi 25, la journée sera plus spécialement dédiée aux agents municipaux qui s'interrogeront autour du thème «Servir les institutions, défendre la République», la journée du jeudi sera, quant à elle, ouverte à tous.

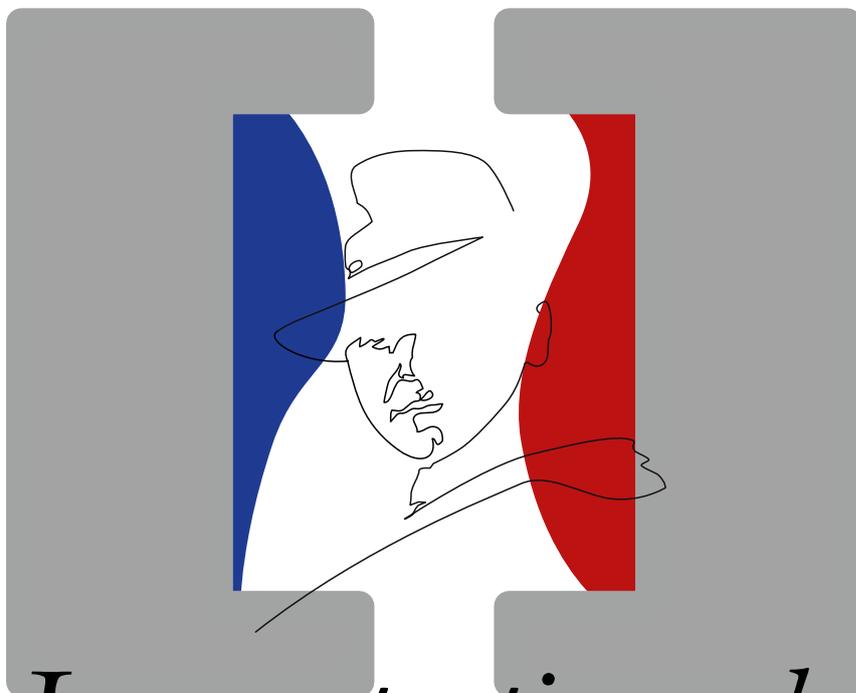
**Grand public, jeunes ou moins jeunes, élus, fonctionnaires, professeurs, étudiants, spécialistes... À travers des conférences, des ateliers, des tables rondes et des débats, chacun sera invité à s'interroger sur le sens qu'il donne aux valeurs républicaines et la manière dont il peut agir pour les défendre. ■**

**Jeudi 26 mai, à partir de 9 h 30**

**Radiant-BelleVue: 1, rue Jean Moulin**

**Sur inscription gratuite au 04 78 98 80 74**

**ou par mail : [mairie@ville-caluire.fr](mailto:mairie@ville-caluire.fr)**



## *Les entretiens de* **CALUIRE ET CUIRE** **JEAN MOULIN**

### **UNE HISTOIRE LIÉE À CELLE DE LA RÉSISTANCE**

L'histoire de notre commune est intimement liée à celle de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement de la Résistance, à travers l'une de ses figures nationales, Jean Moulin, arrêté à Caluire et Cuire le 21 juin 1943. Son exemple interroge encore aujourd'hui l'engagement individuel de chacun au service des valeurs de la République.

**PRATIQUE**

Retrouvez tous les détails (programme complet, intervenants...) sur [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

## Théâtre



## LES HABITANTS

L'association *Vagabondages* vous propose de vivre un moment théâtral exceptionnel et particulièrement original, avec pour décor la Maison Ferber. Au pied des escaliers, au détour d'un couloir, dans une salle ou dans le jardin, les comédiens amateurs (= les habitants) interpréteront des scènes de théâtre. Pas de gradins ni d'horaires imposés, les spectateurs (= les visiteurs) s'installent où ils veulent et déambulent dans la maison comme ils le souhaitent.

Un plan et un programme vous seront remis

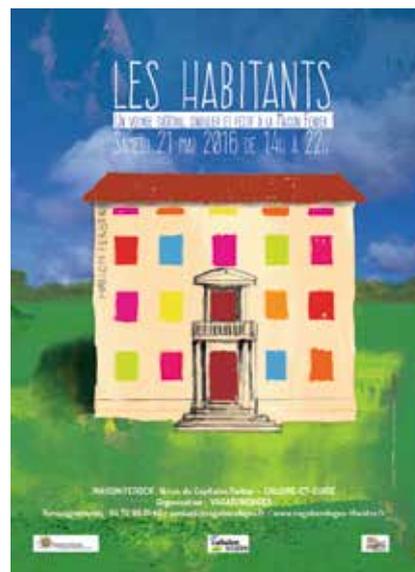
à l'entrée avec les emplacements et les horaires des représentations: construisez votre itinéraire selon vos envies! Par respect pour les comédiens et les autres spectateurs, il vous sera simplement demandé de ne pas interrompre les représentations. Si l'une d'elles est déjà commencée, attendez la prochaine! ■

**Samedi 21 mai, de 14 h à 22 h**

**Maison Ferber: 14, rue du Capitaine Ferber**

**Renseignements: 04 72 98 81 40**

**contact@vagabondages.fr — www.vagabondages.fr**



## LE MALADE IMAGINAIRE

**Pour la 2<sup>e</sup> année, le Lugdunum Théâtre vous propose de (re) découvrir un grand classique de la littérature française, en famille et en plein air, dans la cour de la Maison Ferber.**



Après le vif succès rencontré en 2015 par *Les fourberies de Scapin*, la compagnie interprétera cette année l'ultime chef-d'œuvre de Molière: *Le malade imaginaire*.

**Synopsis:** Argan, personnage principal de la pièce, est hypocondriaque, mais les médecins dont il s'entoure sont peu scrupuleux et profitent de lui... Angélique, sa fille, est amoureuse de Cléante, mais Argan souhaite qu'elle épouse un médecin ou un apothicaire! Quant à sa nouvelle épouse, Béline, elle ne s'est mariée avec lui que dans l'espoir d'en hériter le plus rapidement possible... Heureusement, Toinette, la servante d'Argan, est pleine d'esprit et va tenter, par tous les moyens, de ramener Argan à la raison, avec l'aide de Béralde, le frère du «malade»... ■

**Les vendredi 10 et samedi 11 juin, à 21h**

**(3 séances seront proposées aux écoles les jours précédents)**

**Maison Ferber: rue du Capitaine Ferber**

**Renseignements et réservations:**

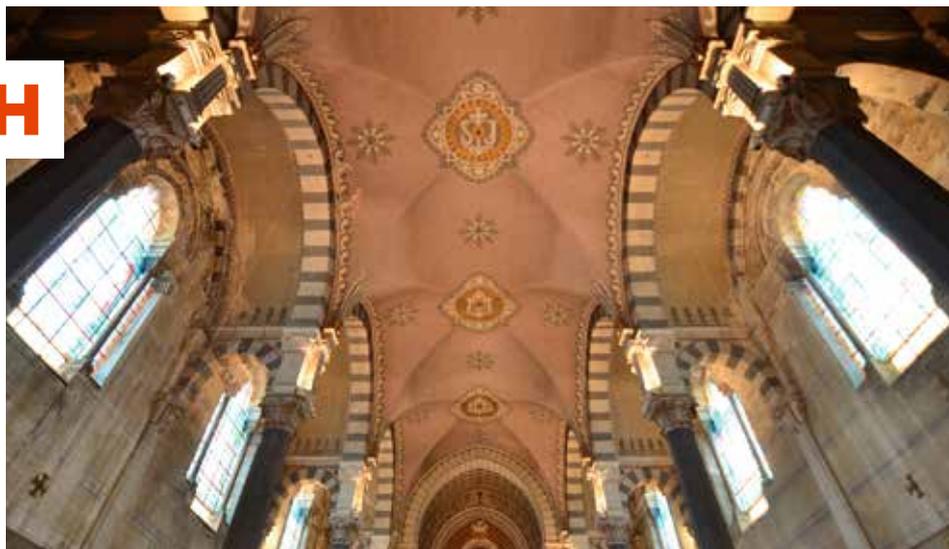
**lugdunum.theatre@yahoo.fr — 0663197707**

## Expositions

### CHAPELLE SAINT-JOSEPH

#### Visite guidée

Située à l'intérieur de l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire (anciennement noviciat des Frères des écoles chrétiennes), la chapelle Saint-Joseph apparaît, de nos jours, comme un lieu insolite et surprenant. Ce joyau de l'art religieux de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle est une œuvre d'une exceptionnelle cohérence, typique de l'école lyonnaise d'architecture fondée par Pierre Bossan, architecte de Fourvière. On la doit à Louis Sainte-Marie Perrin, son disciple et successeur. Classée à l'Inventaire des Monuments historiques, elle s'impose comme l'un des plus beaux et des plus intéressants édifices religieux de l'agglomération lyonnaise. Nikola Piperkov, enseignant à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheur, animera



une nouvelle visite le mercredi 25 mai et donnera les clés pour mieux comprendre les choix iconographiques des Frères et de Sainte-Marie Perrin. Il expliquera comment ils contribuent à renforcer la fonction du lieu et constituent un support pédagogique figuré pour les jeunes novices. ■

**Mercredi 25 mai, à 15 h**

Chapelle Saint-Joseph (à l'intérieur de l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire),  
place du Dr Frédéric Dugoujon  
Pour adultes et adolescents  
Tarif : 2 €/gratuit pour les moins de 18 ans  
Réservation obligatoire au 04 78 98 80 66

## LES EXPOSITIONS DE L'ATRIUM



[rappel]

### Anne-Lise Ripoll et Annie Robin

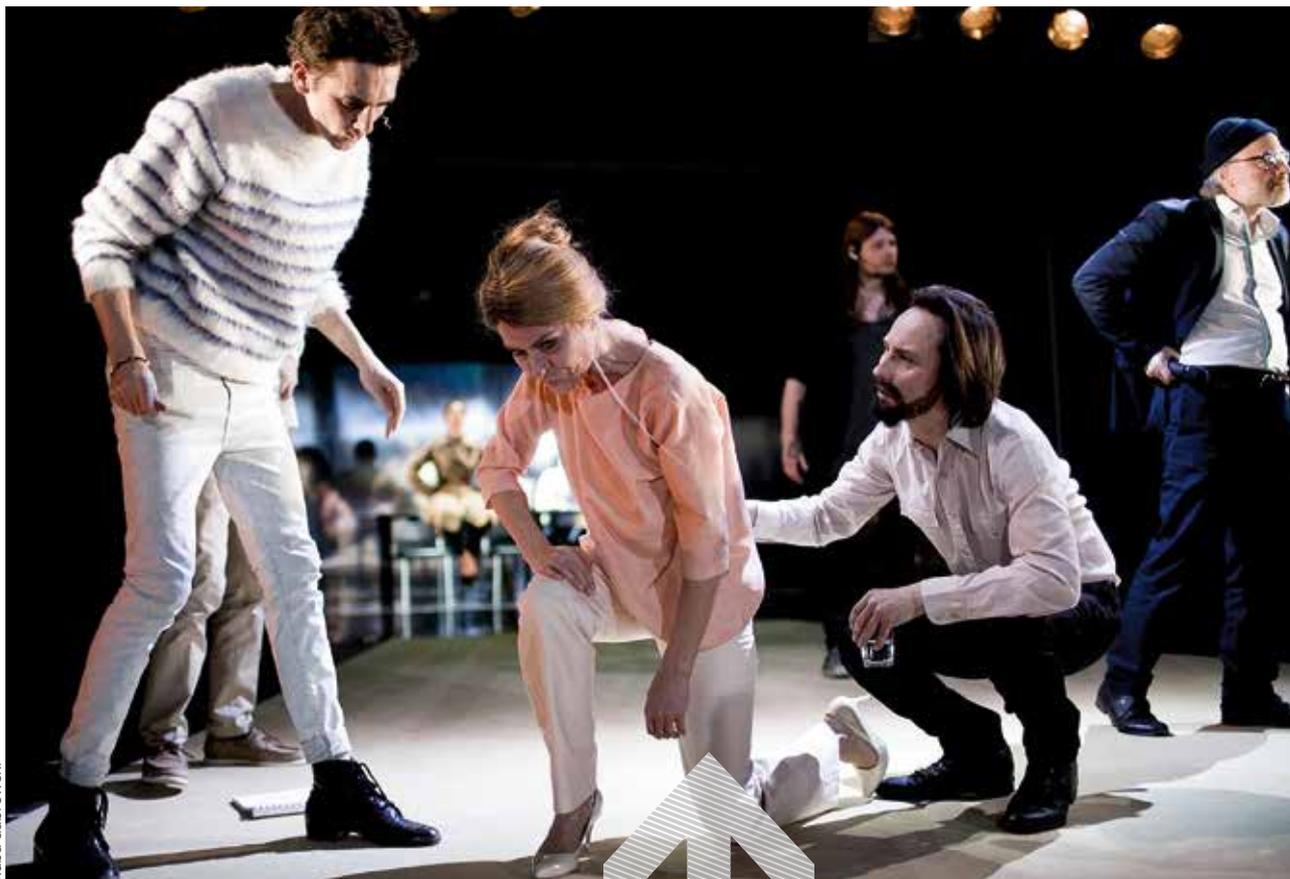
Anne-Lise Ripoll est sculptrice sur bois. Elle joue avec les différentes essences et crée des personnages à peine ébauchés d'une grande expressivité. Annie Robin est peintre et photographe. Elle aime l'océan et la nature. Malgré des univers et techniques différents, les 2 artistes se rejoignent dans leur façon commune de traduire des émotions dans l'épure et dans l'abstraction. ■

**Jusqu'au 4 juin**

Atrium de l'Hôtel de Ville, place du Dr Dugoujon  
Entrée libre du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de  
13 h 30 à 17 h 00 et le samedi, de 8 h 30 à 12 h 00  
Rencontre avec les artistes tous les samedis, de 10 h à 12 h  
(sauf le 7 mai). Renseignements: 04 78 98 80 66



# Radiant-Bellevue



kuba dabrowski



## DRUGA KOBIETA

**Un spectacle présenté par les Célestins, théâtre de Lyon, et Radiant-Bellevue.**

Avec le spectacle *Druga Kobieta* (la seconde femme), le metteur en scène polonais Grzegorz Jarzyna adapte sur scène *Opening Night*, film culte de John Cassavetes.

Après *The celebration*, *T.E.O.R.E.M.A.T.* et *Nosferatu*, Grzegorz Jarzyna, figure majeure de la scène contemporaine polonaise, s'inspire à nouveau d'un film pour créer un spectacle d'une rare intensité. En accentuant avec habileté les liens étroits entre fiction et réalité, son adaptation du chef-d'œuvre de Cassavetes renouvelle la métaphore du théâtre miroir de la société. À travers le combat solitaire qui mène la protagoniste (incarnée avec une force bouleversante

par Danuta Stenka, qui succède à Gena Rowlands) du désarroi à l'acceptation du temps qui passe, le metteur en scène épingle aussi la crainte du désamour qui résulte de l'âge et de l'insécurité des actrices. Au-delà, il nous livre une critique du monde contemporain et des stéréotypes culturels qui nous font courir aveuglément après une éternelle jeunesse. ■

**Vendredi 20 et samedi 21 mai, à 20 h 30**

**Tarifs: de 15 à 31 euros**

Spectacle polonais surtitré en français, d'après le film *Opening Night* de John Cassavetes.

Durée: 2 heures

Mise en scène: Grzegorz Jarzyna



## PRÉSENTATION DE SAISON

Venez découvrir en exclusivité la programmation de la saison 2016-2017 du Radiant-Bellevue! Ouverture des abonnements à l'issue de la présentation.

**Jeudi 2 juin, à 18 h 30**

**Radiant-Bellevue**  
Entrée libre



Radiant-Bellevue 1, rue Jean Moullin — 04 72 10 22 19 — [www.radiant-bellevue.fr](http://www.radiant-bellevue.fr)

## Commémoration



### VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Dimanche 8 mai, à 11h  
Place Gouailhardou

## Rendez-Vous

### VIDE-GRENIERS

Les commerçants du Carré Montessuy organisent un vide-grenier le samedi 21 mai prochain. Vous pouvez encore réserver un emplacement en appelant la Roseraie au 04 78 23 15 09. Et, pour vous permettre de faire encore plus de bonnes affaires, des promotions vous seront également proposées dans les commerces du centre commercial, les 20 et 21 mai. Renseignez-vous auprès de vos commerçants!

**Samedi 21 mai, de 8h à 17h**

**Carré Montessuy: 1, place Louis Braille**

### FÊTE DU CLUB DE FOOT

L'association Martel Caluire organise la fête du club le samedi 4 juin. De 7 à 77 ans, toutes les générations seront représentées et chacun est invité à venir passer un moment convivial.

**Samedi 4 juin**

**Stade de la Terre des lièvres**

### FÊTE DES CONSCRITS

L'Amicale des classes de Caluire et Cuire organise sa fête des conscrits le samedi 18 juin 2016. Au programme:

**12h: recueillement et dépose de gerbe**, à la suite de la cérémonie commémorative officielle de l'Appel du 18 juin. Place Gouailhardou.

Puis, soirée privée à la salle des fêtes de Caluire et Cuire (1, rue Barthélemy Thimonnier).

**19h: apéritif et buffet dînatoire.**

**20h30: animation exceptionnelle**

«Hommage à Coluche» par Henri Giraud, sosie, imitateur professionnel de grand talent.

**22h: bal jusqu'à l'aube.**

**Samedi 18 juin**

**Renseignements et réservations auprès des présidents de classes ou de Christiane Martin au 04 78 23 66 33**



### MÉMORIAL JEAN MOULIN

Le Mémorial Jean Moulin sera exceptionnellement ouvert le dimanche 8 mai, à l'occasion des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945. ■

**Dimanche 8 mai, de 10h à 13h**

**Mémorial Jean Moulin**

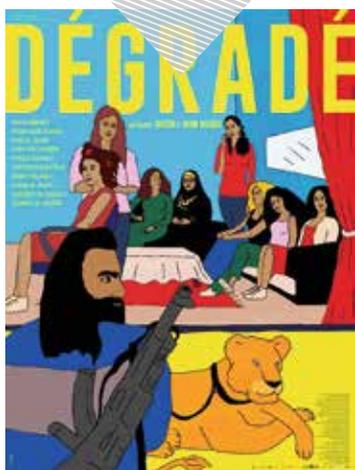
**Place Gouailhardou**

**Visite guidée gratuite pour tous**

**Renseignements et réservations:**

**04 78 98 85 26**





## LE MÉLIÈS VOUS PROPOSE

**Le Méliès: 67, chemin de Vassieux — 04 72 27 02 07 — [www.lemelies.org](http://www.lemelies.org)**

### → DÉGRADÉ

Une famille mafieuse a volé le lion du zoo de Gaza, alors le Hamas décide de lui régler son compte... Prises au piège par l'affrontement armé qui s'en suit, treize femmes se retrouvent coincées dans le petit salon de coiffure de Christine. Ce lieu de détente, devenu survolté le temps d'un après-midi, va voir se confronter des personnalités étonnantes et hautes en couleur, de tous âges et de toutes catégories sociales...

Ce film sera présenté en compétition dans le cadre de la Semaine de la critique au prochain festival de Cannes.

**Du 18 au 23 mai**

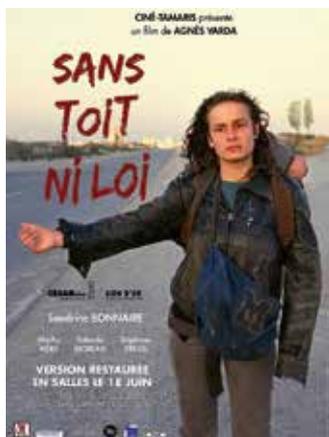
Un film de Tarzan & Arab Nasser

### → CINÉ COLLECTION: SANS TOIT NI LOI

Une jeune fille errante est trouvée morte de froid: c'est un fait d'hiver. Était-ce une mort naturelle? C'est une question de gendarme ou de sociologue. Que pouvait-on savoir d'elle et comment ont réagi ceux qui ont croisé sa route? C'est le sujet du film. La caméra s'attache à Mona, racontant les deux derniers mois de son errance. Elle traîne. Installe sa tente près d'un garage ou d'un cimetière. Elle marche, surtout jusqu'au bout de ses forces.

**Jeu**di 12 mai, à 20 h 30

Un film d'Agnès Varda, avec Sandrine Bonnaire, Macha Méril, Yolande Moreau, Stéphane Freiss (1985). Le film sera suivi d'une discussion animée par Catherine Riollet.



## LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE

**Ciné Caluire: 36, avenue du Général de Gaulle — 04 78 98 89 86 — [www.cinecaluire.org](http://www.cinecaluire.org)**

### → UN HOMME À LA HAUTEUR

Diane est une belle femme. Une très belle femme. Brillante avocate, elle a de l'humour et une forte personnalité. Et comme elle vient de mettre un terme à un mariage qui ne la rendait pas heureuse, la voilà enfin libre de rencontrer l'homme de sa vie. Le hasard n'existant pas, Diane reçoit le coup de fil d'un certain Alexandre, qui a retrouvé le portable qu'elle avait égaré. Très vite, quelque chose se passe lors de cette conversation téléphonique. Alexandre est courtois, drôle, visiblement cultivé... Diane est sous le charme. Un rendez-vous est rapidement fixé. Mais la rencontre ne se passe pas du tout comme prévu...

**Du 11 au 17 mai**

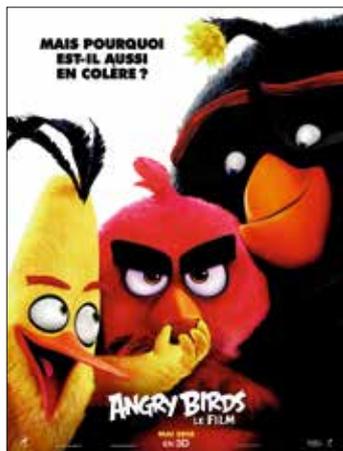
Un film de Laurent Tirard, avec Jean Dujardin, Virginie Efira et Cédric Kahn.

### → ANGRY BIRDS

Ce film nous amène sur une île entièrement peuplée d'oiseaux heureux et qui ne volent pas - ou presque. Dans ce paradis, Red, un oiseau avec un problème de colère, le très pressé Chuck, et l'imprévisible Bomb ont toujours été mis à l'écart. Mais lorsqu'arrivent des cochons verts mystérieux sur l'île, ce sera la mission de ce groupe de parias de découvrir ce que trament les cochons.

**Du 25 au 31 mai**

Un film de Clay Kaytis et Fergal Reilly, avec les voix de Omar Sy, Audrey Lamy, et Jason Sudeikis.



## JOURNÉES DE L'ORGUE

Du 7 mai au 3 juin prochain, l'Association des orgues de l'Immaculée Conception de Caluire (AOICC) organise les journées de l'Orgue.  
Au programme :

### PRÉSENTATION DE L'ORGUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Samedi 7 mai, de 14 h à 17 h.  
Église de l'Immaculée Conception.

### CONCERT DU CHŒUR LUGDUN'HOMMES

Dirigé par Emmanuel Robin, le chœur interprétera plusieurs pièces du majestueux répertoire classique pour chœurs d'hommes (Liszt, Schubert, Mendelssohn, Wagner...), mais aussi de la musique française du xx<sup>e</sup> siècle (Thiriet...) et des compositions «sur mesure» d'Emmanuel Robin, inspirées du répertoire lyonnais. ■

Mardi 10 mai, à 20 h 30  
Église de l'Immaculée Conception.  
Entrée avec libre participation



### RÉCITAL D'ORGUE PAR DAVID HOBOURN

Ce concertiste international donne des concerts dans les lieux les plus prestigieux d'Angleterre et de France (Notre-Dame de Paris, Église de la Madeleine...), mais aussi en Allemagne, en Italie, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande... Il a joué devant la Reine Élisabeth II et d'autres membres de la famille royale... En juin, il nous fera l'honneur de se produire dans notre ville, à Caluire et Cuire! Au programme: Trumpet Voluntary de J. Stanley, Prélude, Fugues et Choral de J.S.Bach et C. Franck, Chant de mai de J. Jongen. ■

Vendredi 3 juin, à 20 h 30  
Église de l'Immaculée Conception  
Entrée avec libre participation

LES RENDEZ-VOUS DE

## L'AMC2

### PORTES OUVERTES

Vous souhaitez découvrir ou faire découvrir la musique à vos enfants ? Participez aux journées portes ouvertes organisées du 9 au 12 mai. Les professeurs vous expliqueront comment se pratique leur métier et répondront à des questions que l'on se pose tous : « Faut-il avoir beaucoup de souffle pour jouer de la trompette ? » « Faut-il avoir de grandes mains pour jouer du piano ? » etc. ■

Planning des animations disponible sur le site [www.musicamc2.fr](http://www.musicamc2.fr)  
Pôles Bissardon et centre-ville.

#### CONCERT

Le mois débutera par un concert organisé par l'orchestre Cycle 1 et la Formation musicale des adultes.

**Mardi 3 mai, à 18 h 30**  
Pôle centre-ville.

#### ATELIER JAZZ

Composé d'élèves adultes et adolescents, l'atelier jazz abordera, au cours de cette représentation, les grands standards du jazz et se prêtera à l'exercice particulièrement difficile qu'est l'improvisation.

**Lundi 17 mai, à 19 h**  
Pôle centre-ville.

#### CONCERT DES TROMBONISTES ET TUBISTES

Les trombonistes et les tubistes se réuniront pour un concert exceptionnel dans la magnifique cave du magasin Contal Musique de Lyon.

**Vendredi 20 mai, à 18 h 30**  
15, rue de Condé - 69 002 LYON.

## CONCERT DE PRINTEMPS

L'Harmonie de Caluire et Cuire donnera son traditionnel Concert de printemps le vendredi 20 mai prochain. Elle sera accompagnée pour l'occasion de l'Ensemble de cuivres du Conservatoire de Lyon, dirigé par Hugues Joriot. Ce concert sera le préambule à la participation de l'Harmonie au Concours du Mâcon le 22 mai et permettra à l'un de ses jeunes musiciens, Arnaud Tourasse, de prendre la baguette en public pour la première fois.

**Vendredi 20 mai, à 20 h 30**  
Salle des Fêtes :  
1, avenue Barthélemy Thimonnier

#### APÉRITIF-CONCERT

Les élèves de la classe de musique ancienne vous invitent à un apéritif-concert.

**Samedi 21 mai, à 11 h**  
Pôle Bissardon.

#### CONCERT DE CORDES

Le département « cordes » vous proposera un concert avec au programme de la musique de chambre et l'orchestre Cycle 2.

**Mercredi 25 mai, à 19 h**  
Pôle centre-ville.

#### CONCERT DE HARPES

Les élèves de la classe de harpe vous présenteront leur travail sur des harpes celtiques ou la grande harpe de concert.

**Vendredi 27 mai, à 19 h**  
Pôle centre-ville.

#### CONCERT ORIGINAL ET TRANSVERSAL

Le mois se terminera par un concert original et transversal autour de la flûte traversière, du piano et de la danse.

**Samedi 28 mai, à 11 h**  
Pôle centre-ville.



#### TOURNOIS DE TENNIS

Les championnats individuels 2016 de tennis de la Ligue du Lyonnais auront lieu les 14, 15 & 16 mai sur les installations du FCL Tennis. Retrouvez toutes les infos (tableaux, programmation, photos...) sur le site internet de la ligue : [www.ligue.fft.fr/lyonnais](http://www.ligue.fft.fr/lyonnais) (rubrique compétition/championnat individuel).

**FCL Tennis : stade Henri Cochet :  
9, rue François Peissel**

#### MATCHS DE HANDBALL

Notez les prochains matchs à domicile de l'AS Lyon-Caluire-Handball :

**L'équipe nationale 2 masculine reçoit  
Vénissieux Handball  
Samedi 7 mai, à 20 h 30**

**L'équipe féminine 1 pré-nationale reçoit  
Saint Julien Denicé  
Samedi 4 juin, à 20 h 30**

Gymnase Lachaise : 1, rue Curie

## Remise de prix

#### TROPHÉES DU SPORT

La Ville de Caluire et Cuire remettra des prix aux sportifs méritants, mais aussi aux personnes particulièrement impliquées dans le monde sportif caluirard (dirigeants ou bénévoles d'associations).

**Lundi 6 juin, à 19 h**  
Radiant-Bellevue : 1, rue Jean Moulin

#### TROPHÉES DES SERVICES À LA PERSONNE

**Mardi 24 mai**  
Plus d'infos en page 30

#### TROPHÉES AU MONDE ÉCONOMIQUE

**Jeudi 9 juin, à 19 h**  
Salle du Conseil municipal  
Hôtel de Ville : place du Docteur Dugoujon

#### PRATIQUE

Tous ces concerts sont en entrée libre  
Plus d'informations sur [www.musicamc2.fr](http://www.musicamc2.fr) ou au 04 78 08 14 04  
Pôle Centre-Ville : 1, rue J. Moulin — Pôle Bissardon : 11, rue de l'Oratoire



## Portes ouvertes

### CITÉ SCOLAIRE ÉLIE VIGNAL

Le collège-lycée Élie Vignal organise une journée portes ouvertes le samedi 21 mai prochain au cours de laquelle aura lieu une conférence (suivie d'un débat) sur le thème « Les jeunes et internet, comprendre les enjeux et les risques pour mieux les accompagner » animée par l'association e-Enfance. ■

**Samedi 21 mai, de 10 h à 17 h**

Conférence-débat à 10 h 30

Collège-lycée Élie Vignal: 18, rue de Margnolles.

04 78 29 72 40

[www.elie-vignal.fr](http://www.elie-vignal.fr)

### COMMUNIQUEZ DANS RYTHMES!

Associations, professionnels ou Caluirards, vous souhaiteriez faire passer une annonce, une info ou une « rétro » dans *Rythmes*? La rédaction sera heureuse de recevoir et d'étudier vos demandes.

#### ATTENTION!

Toutes les informations (textes, dates, mois de parution, visuels...) doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du mois qui précède celui de la parution (par exemple, avant le 1<sup>er</sup> juin pour une publication dans le numéro de juillet). Chaque demande sera examinée avec soin par la direction de la communication.

Contact pour les associations: [com.infos@ville-caluire.fr](mailto:com.infos@ville-caluire.fr)

Contact pour les professionnels et les Caluirards: [rythmes@ville-caluire.fr](mailto:rythmes@ville-caluire.fr)

## Centres sociaux



### CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

18, rue Paul Painlevé

04 72 27 44 10

### STAGE DE GYM POSTURALE

Travail de réactivation des muscles profonds du dos et des abdos, afin d'améliorer et/ou de préserver sa posture.

**Les samedis 7 et 14 mai, de 9 h 30-11 h**

Tarifs: 11 €/stage + 2 € (non adhérents)

Inscription obligatoire avant le stage

### STAGE DE QI GONG

Sérénité du corps et de l'esprit ainsi que subtilité de la pratique vous seront apportées au fil des séances.

**Samedi 21 mai (1 fois/mois), de 10 h à 11 h 30**

Tarifs: 14 € la séance + 2 € (non adhérents)

Inscription obligatoire avant le stage

### STAGE DE SOPHROLOGIE

« En mai, je choisis la légèreté... »

Apporter une tenue décontractée avec chaussettes chaudes + de quoi écrire.

**Samedi 28 mai, de 9 h à 12 h**

Tarifs: 21 € + 2 € (non adhérents)

Inscription obligatoire avant le stage

### CSC DES BERGES DU RHÔNE

70, grande rue de Saint-Clair

09 72 35 09 07

### ATELIER INFORMATIQUE DÉBUTANT/PERFECTIONNEMENT

Les ateliers se déroulent sur 5 séances. Ils sont destinés aux personnes qui veulent naviguer sur internet plus facilement, apprendre à classer leurs photos, installer un antivirus...

**Les lundis, de 9 h à 10 h 30 (débutants) ou de 10 h 30 à 12 h (perfectionnement)**

### SPECTACLE D'IMPROVISATION

« Comment gérer les conflits entre enfants ? »

Suivi d'un débat entre spectateurs.

Avec la Compagnie des Désaxés Théâtre.

**Mardi 10 mai, à 20 h**

Entrée gratuite - Réservation au 09 72 35 09 07

### ATELIER INFORMATIQUE

« Transférer et ranger ses photos sur un ordinateur »

**Mardi 24 mai, à 19 h 30**

5 € par participant

Réservations au 09 72 35 09 07

## Santé

### CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DE L'APNÉE DU SOMMEIL

Pour savoir si vous êtes victime d'apnée du sommeil, participez au test proposé par l'Association des pharmaciens de Caluire (sous forme de questionnaire) à l'occasion d'une grande campagne de dépistage qui se déroulera du 9 au 23 mai dans toutes les pharmacies caluirardes. Suivant le résultat, vous serez aiguillé ou non vers votre médecin traitant. ■



# Bibliothèque

## POUR LES ENFANTS SÉANCE DE LECTURE

(Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte)

**Bébé Bouquine** (jusqu'à 3 ans)

**Samedi 28 mai, de 10 h 15 à 10 h 45**

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)

**L'Heure du Conte** (3-6 ans)

**Mercredi 11 mai, de 16 h à 17 h**

**et mercredi 25 mai, de 16 h à 17 h**

Entrée libre



## POUR LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS

### BULLES SONORES POUR OREILLES CURIEUSES

Thème: L'utilisation ou la citation d'œuvres de musique classique dans la chanson, la pop, le rock, etc.

**Vendredi 27 mai, de 17 h 30 à 18 h 30**

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance.

### POINT D'@CCÈS: MINI- CONFÉRENCES INFORMATIQUES

Thème: Vacances de dernière minute.

Les vacances d'été approchent à grands pas, mais il n'est pas trop tard pour réserver! Les différentes formules de vacances accessibles en ligne (Lastminute.com, AirBnb...) seront passées en revue (voyage clef en main, transport, hébergement...).

**Vendredi 3 juin, de 18 h à 19 h 30**

Sur inscription gratuite au 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque

## POUR LES ADULTES

### HISTOIRES D'EN PARLER

Thème: Les auteurs des Assises internationales du roman.

**Mardi 17 mai, de 18 h à 20 h**

Entrée libre



## POUR TOUS EXPOSITION

**« Les trois petits cochons »  
proposée par l'association  
Anim'expo.**

Comme chaque année, le secteur jeunesse de la bibliothèque municipale est à l'initiative d'un projet en direction des écoles de la commune.

Cette année, les 33 classes (825 enfants) de maternelles embarquées dans l'aventure ont pu travailler sur le thème du loup. Leurs travaux seront présentés dans le cadre de l'exposition.

**Jusqu'au jeudi 19 mai**

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

## PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 04 78 98 81 00 – bibliotheque@ville-caluire.fr  
Site Internet : [bm.ville-caluire.fr](http://bm.ville-caluire.fr) Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15 h à 19 h / mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h / samedi : de 10 h à 16 h.

# À noter dès maintenant...

## CALUIRE ARTS ET MÉTIERS

La Ville organise la première édition du Salon Caluire Art et Métiers. Le temps d'un week-end, venez découvrir le travail exceptionnel d'artisans locaux: ébéniste, tapissier, ferronnier, coutelier, vitrailliste, restaurateur, encadreur, doreur, couturière, maroquinier, bijoutier, lunetier, bronzier, relieur, peintre sur porcelaine... ■

**Les 24, 25 et 26 juin**

## CINÉS PLEIN AIR

Comme chaque année, la Ville de Caluire et Cuire projetera deux films en plein air. ■

- La famille Bélior

**Vendredi 24 juin,**

Esplanade de l'Hôtel de Ville

- Les Minions

**Samedi 9 juillet,**

Berges du Rhône de Saint-Clair

## RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ

**Samedi 11 juin, de 8 h à 12 h**

Marché de Montessuy, allée du parc de la jeunesse

## MUSIQUE EN FÊTE

**Samedi 18 juin**

Retrouvez le programme détaillé dans le numéro de juin

# REMY CHAUSSEUR

LES PLUS GRANDES MARQUES DE CHAUSSURES  
HOMME - FEMME - ENFANT

*Mephisto, Geox, Rieker, Lloyd, Timberland, Jb Martin,  
Mamzelle, France Mode, Peter Kaiser, Les Tropéziennes,  
Birkenstock, Palladium, Dorking, Babybotte, Gbb, Bellamy,  
Skechers, Gabor, Redskins, Pataugas...*

5 rue Pierre Bouvier  
(rue piétonne)

FONTAINES-SUR-SAONE

7 place Ampère  
(place de l'église)

NEUVILLE-SUR-SAONE

**-10% de remise\* sur votre paire préférée**

\* sur présentation de ce coupon

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE  
Dépannage - Installation - Formation



## @llegro

Guillaume Bonjean

06 69 57 53 49

[www.allegro-informatique.fr](http://www.allegro-informatique.fr)

AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?  
À votre **DOMICILE** ?

**PIERRE LUBRANO** di **DIEGO** est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE  
INSTALLATION  
FORMATION  
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

# HOME Fenêtres

A la mesure de vos ouvertures

**PROMO**  
La pose de vos  
ouvertures pour **1€**

\*offre valable jusqu'au 31/07/2016 avec le code promo DAB1,  
voir conditions en magasin



☎ 04 78 18 93 61

@ contact@homefenetres.com

📍 83 rue Jean Moulin 69300 Caluire et Cuire

# Conseil Municipal

## Délibérations du 25 mars 2016

### Gestion du Radiant-Bellevue

La délégation de service public qui confère à la société Ling Music, devenue la société Bellevue, l'exploitation du Radiant arrive à échéance le 30 juin 2017. Dans cette perspective, la procédure de dévolution d'une concession de service public étant longue, le Conseil municipal se penche d'ores et déjà dessus. Les élus ont statué au vu d'un rapport qui expose l'économie générale du projet et d'un document contenant les caractéristiques des prestations que devra assurer le concessionnaire. Après une étude comparative, la concession de service public de type affermage est apparue comme le mode de gestion le plus approprié. Après délibérations, le Conseil a approuvé, à la majorité des voix, le principe de la concession de service public pour l'exploitation de l'équipement culturel « Le Radiant ».

### Convention CAF-Ville

Depuis de nombreuses années, la Ville de Caluire et Cuire est soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Rhône dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, notamment au travers de deux conventions. L'une, intitulée « Prestation de Service Unique » (PSU), est à destination des établissements d'accueil du jeune enfant et représente une recette annuelle d'environ 70 000 euros. L'autre, dénommée « accueil de loisirs sans hébergement », contribue à hauteur d'environ 1 500 000 euros en faveur de Caluire Juniors. Après délibérations, les élus ont approuvé, à l'unanimité, les termes des deux conventions d'objectifs et de financement conclues avec la CAF du Rhône.

### INFOS PRATIQUES

**Vous pouvez retrouver et télécharger toutes les délibérations de ce Conseil sur le site internet de la Ville [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)**

#### POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon

Tél. : 04 78 98 81 47

#### → Secrétariat :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h

#### → Patrouille :

Du lundi au vendredi : 7h-2h. Samedi : 8h-14h et 16h-2h. Dimanche : 19h-2h

En dehors de ces horaires, composez le 17.

#### CCAS

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon

Tél. : 04 78 98 80 84

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h. Jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h.

## Bloc-notes

### SÉCURITÉ SOCIALE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée du CCAS. Les courriers qui y sont déposés sont acheminés à la CPAM. Numéro d'appel national: **3646** (prix d'un appel local)

[www.lyon.ameli.fr](http://www.lyon.ameli.fr)

**CRAM - RETRAITE** Contact: **39 60**

### URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde: 16, quai Général Sarraill - 69006 Lyon  
Tél. : **04 72 33 00 33**.

### PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde: composez le n° **3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### INFOS PRATIQUES

**Nouvelle déchèterie impasse des Lièvres**

#### → Horaires d'hiver:

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 14h-17h.

Le samedi: 9h-17h. Le dimanche: 9h-12h.

#### → Horaires d'été:

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-18h.

Le samedi: 8h30-18h30. Le dimanche: 9h-12h.

Fermeture jours fériés en été comme en hiver.  
*Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.*

### SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords:  
**Composez le 17**

*Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:*

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important: si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

### PERMANENCE

**Député: Philippe Cochet**

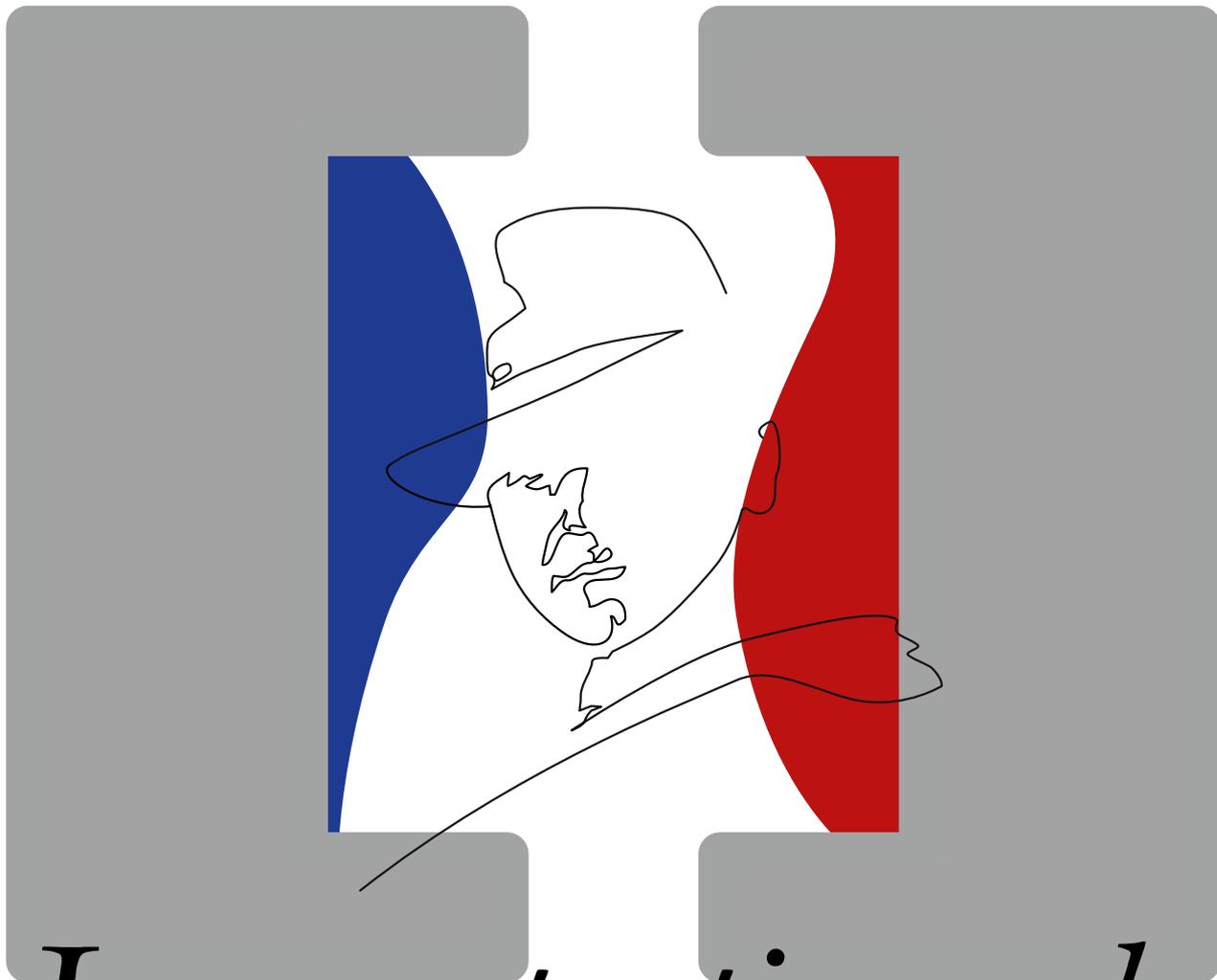
13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

**Avocat-conseil, conciliateur, notaire:**

Sur rendez-vous: 04 78 98 80 80

**Contrôleur des impôts:**

1, rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50



*Les entretiens de*  
**CALUIRE ET CUIRE**  
**JEAN MOULIN**

**JEUDI 26 MAI 2016 DE 9H À 18H AU RADIANT-BELLEVUE**

INSCRIPTIONS AU 04 78 98 80 74. [mairie@ville-caluire.fr](mailto:mairie@ville-caluire.fr)

**JOURNÉE DE RÉFLEXION ET DE DÉBATS**

**AUTOUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

